

# FINATIS

---

Rapport financier semestriel

2019

# FINATIS

## *Sommaire*

Chiffres clés .....	1
Attestation du responsable du rapport financier semestriel .....	2
Rapport semestriel d'activité .....	3
Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019 * .....	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019 .....	55

\* Les situations intermédiaires aux 30 juin 2019 et 2018 ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos Commissaires aux comptes.

### **FINATIS**

**Société anonyme au capital de 84 852 900 euros**

**712 039 163 RCS PARIS**

Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

Téléphone : 01 44 71 14 00

Site : [www.finatis.fr](http://www.finatis.fr)

# CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 <sup>(1)</sup>	Variation
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	18 155	18 202	(47)
Résultat opérationnel courant (ROC)	427	510	(83)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>13</b>	<b>74</b>	<b>(61)</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(205)</b>	<b>(30)</b>	<b>(175)</b>
<b>dont, part du Groupe</b>	<b>(79)</b>	<b>(107)</b>	<b>28</b>
En euros par action	(13,91)	(19,60)	5,69

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018 <sup>(1)</sup>	Variation
<b>Bilan consolidé</b>			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	8 488	9 604	(1 116)
Dettes financières nettes	7 899	6 579	1 320

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et à l'application d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » en Argentine (note 1.3).

# ATTESTATION DU RESPONSABLE

## *du rapport financier semestriel*

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 26 juillet 2019

Didier Lévêque  
Président-Directeur général

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

## Comptes consolidés

Les états financiers au 30 juin 2019 du groupe Finatis sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2019.

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « *Information financière intermédiaire* ».

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018.

Le Groupe applique depuis le début de l'année la norme IFRS 16 « Contrats de location », il a choisi d'appliquer la méthode de transition « rétrospective complète » qui conduit à retraiter les comptes 2018 permettant leur comparabilité aux comptes 2019. L'impact de la norme IFRS 16 est détaillé en notes 1.3.1 et 1.3.2.

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois pour Finatis, et ses filiales font apparaître une situation de trésorerie compatible avec leurs engagements prévisionnels découlant de la mise en œuvre du dispositif de sauvegarde. Elles tiennent compte notamment des hypothèses suivantes pour les douze prochains mois :

- de charges d'exploitation courantes stables et en ligne avec l'historique,
- de produits financiers qui tiennent compte de l'absence de dividende payé par Foncière Euris,
- de la poursuite de la période d'observation pour une période initiale de six mois, reconductible une fois à la demande de la société suite à décision du Tribunal de commerce pour une période de six mois. À la demande du Procureur de la République par décision motivée du Tribunal, la période d'observation pourrait être étendue une seconde fois pour six mois maximum portant la durée totale de la procédure à dix-huit mois maximum.

Toutefois, en cas d'évolution défavorable des hypothèses retenues, ou de non-exécution par la société et ses filiales concernées par la procédure des engagements qui lui incomberont à l'issue de la procédure de sauvegarde et dont les modalités doivent être définies dans le cadre de la procédure en cours, les sociétés pourraient ne pas être en mesure de réaliser leurs actifs et de régler leurs dettes dans le cadre normal de leur activité.

## FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2019

### | Finatis, Foncière Euris et Rallye

#### — *Ouverture de procédures de sauvegarde*

Finatis, Foncière Euris, Rallye et ses filiales Cobivia, HMB et Alpérol ont annoncé avoir demandé et obtenu, par jugements du **23 mai 2019** et du **17 juin 2019**, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois. Le Tribunal de commerce de Paris a désigné Maître Hélène Bourbouloux et Maître Frédéric Abitbol en qualité d'administrateurs judiciaires.

Dans un contexte persistant d'attaques spéculatives et massives dont les titres du Groupe font l'objet, les sociétés en sauvegarde entendent assurer dans le cadre de ces procédures l'intégrité du Groupe et consolider leur situation financière dans un environnement stabilisé.

Les éléments relatifs à l'entrée en sauvegarde de Finatis, Foncière Euris, Rallye et ses filiales Cobivia, HMB et Alpérol sont traités en note 2 de l'annexe aux comptes intermédiaires consolidés résumés de Foncière Euris.

#### — *Finalisation de la cession de Courir*

Le **28 février 2019**, Rallye a annoncé que sa filiale Groupe Go Sport, détenue à 100 %, avait finalisé la réalisation de la cession des activités de Courir à Equistone Partners Europe, suite à l'offre ferme reçue le 19 octobre 2018, pour un montant de 283 M€.

### | Casino

Le semestre est caractérisé par les événements suivants :

- Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Casino s'établit à 17,8 Md€ soit une croissance de +0,3 % après prise en compte de l'impact négatif du change et de +3,5 % en organique.
- Un Résultat Opérationnel Courant (ROC) du segment France Retail de 191 M€ contre 164 M€ au S1 2018 (+16,5 %).
- Un ROC Groupe de 437 M€ contre 517 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018.
- Une dette financière nette Groupe de 4,7 Md€ contre 3,4 Md€ à fin décembre 2018.

Les principaux événements qui ont marqué le début d'année 2019 chez Casino, sont :

#### — *Plan de cession d'actifs non stratégiques*

Le **19 janvier 2019**, le groupe Casino a annoncé la signature de promesses d'achat en vue de la cession de 6 Hypermarchés Géant à des adhérents Leclerc, pour une valorisation des murs et fonds totale de 100,5 M€. En 2018, ils ont représenté un chiffre d'affaires HT d'environ 150 M€ et ont généré une perte totale d'environ 8 M€ de résultat opérationnel courant.

Le **21 janvier 2019**, le groupe Casino a signé un accord avec des fonds gérés par Fortress en vue de la cession de 26 murs d'hypermarchés et supermarchés (13 Hypermarchés Géant, 3 Hypermarchés Casino et 10 Supermarchés Casino) valorisés 501 M€. Ces 26 actifs représentent 31,8 M€ de loyers. Le groupe Casino sera également associé à la création de valeur de cette opération via une participation dans la société constituée par des fonds gérés par Fortress pour acquérir le portefeuille afin de le valoriser et le céder sur le marché dans les meilleures conditions. Dans ce cadre et en fonction de la performance de la société, le groupe Casino pourra percevoir dans les prochaines années jusqu'à 150 M€ complémentaires. Avec la réalisation de cette opération portant à 1,5 Md€ les cessions d'actifs, le groupe Casino a atteint en janvier 2019 l'objectif initial de cession d'actifs non stratégiques, fixé le 11 juin 2018. Le Groupe a finalisé cette opération le **11 mars 2019**.

Le **14 février 2019**, le groupe Casino a annoncé la signature d'un accord avec Compass Group, en vue de la cession de R2C, sa filiale spécialisée en restauration collective. Le Groupe a annoncé avoir finalisé cette opération le **1<sup>er</sup> juillet 2019**.

Le **15 février 2019**, le groupe Casino a signé des promesses unilatérales d'achat portant à la fois sur des magasins intégrés et des magasins exploités en master franchise, pour un total de 42 M€. S'agissant des magasins intégrés, ces promesses représentent un montant de 25 M€ de produits de cession. Elles portent sur 17 magasins (8 Leader Price, 8 Supermarchés Casino et 1 Hypermarché Casino) en vue de leur cession à Lidl et sur l'Hypermarché Géant de Roubaix en vue de sa cession à un adhérent Leclerc et de ses murs au propriétaire de la galerie marchande. En 2018, ces 18 magasins ont représenté un chiffre d'affaires HT de 88 M€ pour une perte de résultat opérationnel courant de 12 M€. Concomitamment, des masterfranchisés du Groupe ont signé des promesses en vue de la cession de 16 magasins (9 Leader Price et 7 Supermarchés Casino) à Lidl, pour un montant total de 17 M€. Ces 16 magasins ont représenté en 2018 un chiffre d'affaires HT de 60 M€ pour une perte de résultat opérationnel courant de 9 M€.

Le **28 février 2019**, le groupe Casino a signé des promesses unilatérales d'achat en vue de la cession de 2 Hypermarchés Géant situés à Nevers et Montauban, au Groupement Les Mousquetaires, pour une valorisation totale des murs et des fonds de 23,4 M€. Ces magasins, ont généré un chiffre d'affaires HT d'environ 36 M€ et une perte de résultat opérationnel courant d'environ 3,5 M€ en 2018. L'opération a été finalisée le **27 juin 2019**.

Le **12 avril 2019**, le groupe Casino a signé des promesses unilatérales d'achat concernant 4 magasins structurellement déficitaires : l'Hypermarché de Carcassonne Cité 2 en vue de la cession du fonds de commerce et des murs à un adhérent Leclerc ; l'Hypermarché de Château d'Olonne en vue de la cession du fonds de commerce à un professionnel expérimenté dans le secteur de la grande distribution, qui a pour projet de l'exploiter sous enseigne U, et des murs à un investisseur privé et 2 Leader Price, en vue de leur cession à Lidl. Ces magasins ont représenté en 2018, un CA HT de 42 M€ pour une perte de résultat opérationnel courant de 1,5 M€. La réalisation des cessions est attendue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 sous réserve de la consultation préalable des instances représentatives du personnel concernées et de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

Le **22 avril 2019**, le groupe Casino a signé un accord avec des fonds gérés par des sociétés affiliées à Apollo Global

Management en vue de la cession de 32 murs de magasins (12 Géant Casino et 20 magasins à enseigne Monoprix et Casino Supermarchés) valorisés 470 M€. Ces 32 actifs, situés principalement en province, représentent 26,6 M€ de loyers, dont 14,2 M€ issus d'actifs hypermarchés et 12,4 M€ issus d'actifs Monoprix et supermarchés. Près de 80 % de la valeur des actifs après déduction des droits d'enregistrement, soit 374 M€, sera versé au groupe Casino à la finalisation de l'opération. L'opération envisagée est conditionnée à la mise en place d'un financement pour lequel un accord de principe a d'ores et déjà été obtenu. Le groupe Casino sera également associé à la création de valeur de cette opération via une participation dans une société spécifique constituée par les fonds Apollo pour acquérir le portefeuille afin de le valoriser et le céder sur le marché dans les meilleures conditions. Dans ce cadre et en fonction de la performance de la société, le groupe Casino pourra percevoir dans les prochaines années jusqu'à 110 M€ complémentaires. Cette opération s'inscrit dans le cadre des cessions additionnelles d'actifs non stratégiques de 1 Md€ à réaliser d'ici le T1 2020.

Le **29 mai 2019**, le groupe Casino a annoncé avoir finalisé la cession de 3 hypermarchés à des adhérents Leclerc pour 38 M€.

Le **7 juin 2019**, le groupe Casino a signé des promesses unilatérales d'achat en vue de la cession d'un Hypermarché Géant à Barberey-Saint-Sulpice en vue de la cession du fonds de commerce et des murs à un adhérent Leclerc, et de 5 magasins (4 Casino Supermarchés et 1 Leader Price) en vue de leur cession au Groupement Les Mousquetaires. Ces magasins ont représenté en 2018 un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 43 M€ et une perte de résultat opérationnel courant d'environ 3 M€. La réalisation des cessions est attendue au 2<sup>nd</sup> semestre 2019 sous réserve de la consultation préalable des instances représentatives du personnel concernées et de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

Le **27 juin 2019**, le groupe Casino a finalisé la cession de 3 Hypermarchés, 11 supermarchés Casino et 16 Leader Price et a perçu 58 M€.

#### — *Évolution de la notation financière de Casino*

Le **2 avril 2019**, l'agence de notation Moody's a dégradé la notation financière du groupe Casino de Ba1 perspective négative à Ba3 perspective négative.

Le **20 avril 2019**, l'agence de notation Standard & Poor's a dégradé la notation financière du groupe Casino de BB perspective négative à BB- perspective négative.

Le **28 mai 2019**, Standard & Poor's a abaissé à nouveau la notation financière du groupe Casino de deux crans de BB- à B et a placé la notation en surveillance négative.

Le **31 mai 2019**, Moody's a abaissé la notation du Groupe à B1 contre Ba3 auparavant.

#### — *Partenariat avec Amazon*

Le **23 avril 2019**, le groupe Casino a annoncé l'extension de son partenariat avec Amazon avec i) l'installation de consignes Amazon Lockers dans 1 000 magasins du groupe Casino d'ici la fin de l'année 2019, ii) des produits de marque Casino (bio, frais, premium, vin, etc.) disponibles sur Amazon en sus des produits Monoprix et iii) l'expansion de la livraison à plus de 35 nouvelles grandes villes françaises d'ici 12 mois.

## — Autre alliance

Le **6 mars 2019**, le groupe Casino a lancé de manière officielle Horizon International Services, l'alliance avec Auchan Retail, METRO et DIA. Annoncée en juin 2018, Horizon International Services est dédiée à la vente de services aux fournisseurs opérant à l'international. Horizon International Services est opérationnelle et couvre les 47 pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Sud dans lesquels ces entreprises opèrent.

## — Projet de simplification de la structure du groupe Casino en Amérique latine

Le **27 juin 2019**, le groupe Casino a annoncé que le Conseil d'administration de GPA, filiale du groupe Casino au Brésil, avait approuvé le 26 juin 2019 la formation d'un comité ad-hoc d'administrateurs indépendants afin d'examiner un projet qui conduirait à simplifier la structure du Groupe en Amérique latine en réalisant i) une offre publique en numéraire lancée par GPA sur 100 % d'Éxito, à laquelle Casino apporterait la totalité de sa participation (55,3 %), ii) une acquisition par Casino des titres détenus par Éxito dans Segisor (qui détient elle-même 99,9 % des droits de vote et 37,3 % des droits économiques de GPA), iii) une migration des actions de GPA au Novo Mercado segment B3, avec la conversion des actions préférentielles en actions ordinaires selon une parité de 1 pour 1, permettant de mettre fin à l'existence de deux classes d'actions et de donner accès à GPA à une base étendue d'investisseurs internationaux. A l'issue du projet, le groupe Casino détiendrait seul 41,4 % de GPA qui contrôlerait elle-même Éxito et ses filiales en Uruguay et en Argentine. Cette opération sera soumise à l'accord des organes de gouvernance des trois sociétés concernées.

\*

*Les commentaires du Rapport Financier semestriel sont réalisés en comparaison au S1 2018 sur les résultats des activités poursuivies. Le Groupe applique depuis le début de l'année la norme IFRS 16 (cf. annexe page 7 sur les impacts détaillés de la norme). Au S1 2019 l'application de la norme a pour effet une amélioration de l'EBITDA de + 486 M€ et du ROC de + 95 M€, et une dégradation du résultat net de l'ensemble consolidé de -88 M€ hors Via Varejo. La norme exige pour la plupart des locations la reconnaissance d'un actif (droit d'utilisation du bien loué) et d'un passif financier (loyers futurs actualisés), remplaçant la charge de loyer par une charge d'amortissement liée au droit d'utilisation et une charge d'intérêt financier liée à la dette de location. Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition « rétrospective complète » qui conduit à retraiter les comptes 2018 permettant leurs comparabilités aux comptes 2019.*

*La norme IAS 29 relative au traitement de l'hyperinflation en Argentine a été appliquée depuis le S2 2018, avec application rétrospective limitée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. À ce titre, les données précédemment publiées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018 ont été retraitées.*

*Compte tenu de la décision prise en 2016 de céder Via Varejo, cette activité est présentée en activité abandonnée en 2018 conformément à la norme IFRS 5 ; la cession a été réalisée le 14 juin 2019.*

## Principales variations du périmètre de consolidation

- prise de contrôle de Sarenza au 30 avril 2018 (Monoprix) ;
- diverses opérations de cessions et prises de contrôle de magasins au cours de l'année 2018 et au S1 2019 au sein de Franprix Leader Price ;
- opérations de cessions et fermetures de magasins déficitaires au cours de l'année 2018 et sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 ;
- finalisation des cessions de Courir le 28 février 2019 et de Via Varejo le 14 juin 2019.

## RÉSULTATS

Le **chiffre d'affaires** hors taxes du 1<sup>er</sup> semestre 2019 s'établit à 18 155 M€ contre 18 202 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018 retraité.

- Au 1<sup>er</sup> semestre 2019, **Casino** a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 17,8 Md€ soit une croissance de +0,3 % après prise en compte de l'impact négatif du change et de +3,5 % en organique. Les variations de change et d'hyperinflation ont un effet négatif de -2,5 % (les variations de périmètre sont sans effet sur le chiffre d'affaires).

- Le chiffre d'affaires France Retail s'élève à 9 044 M€ au S1 2019 contre 9 310 M€ au S1 2018. Les ventes affichent une variation de -1,6 % en organique et une croissance de +0,5 % en comparable.

- Le volume d'affaires (« GMV ») du E-commerce s'établit à 1 752 M€, en croissance de +11,0 %<sup>(1)</sup> en organique au S1 2019 portée la forte hausse de la base de clients Cdiscount à Volonté qui dépasse désormais le seuil de 2 millions d'abonnés et la croissance solide des visiteurs uniques (+5 % sur les 4 premiers mois de l'année) confortant la place de #2 en France<sup>(2)</sup>.

- Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail s'établit à 7 908 M€ au S1 2019, en croissance de +10,1 % en organique et de +4,9 % en comparable hors essence et calendrier.

Les ventes de GPA Food au Brésil sont en croissance de +12,0 % en organique et de +5,3 % en comparable. Les ventes poursuivent leur bonne tendance de croissance enclenchée depuis plusieurs trimestres, malgré une consommation morose.

- **Groupe GO Sport** affiche un volume d'affaires de plus de 328 M€ à fin juin 2019, en hausse de 7 %. Le chiffre d'affaires s'établit à 305 M€, en croissance totale de +0,4 % et de +2,1 % en comparable et à taux de change constant.

L'ensemble des activités de l'enseigne Courir a été cédé le 28 février 2019 au fonds d'investissement Equistone, permettant au groupe Rallye de dégager une plus-value de 170 M€.

Le **résultat opérationnel courant (ROC)** s'élève à 427 M€ sur 2019 en repli par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2018 (510 M€).

- Le résultat opérationnel courant de **Casino** s'établit à 437 M€, contre 517 M€ en 2018. Hors impact IFRS 16, celui-ci s'élève à 347 M€ contre 437 M€ au S1 2018, soit une variation de -20,7 % après prise en compte de l'impact négatif du change et de -12,1 % en organique. Hors crédits fiscaux, le ROC est en hausse de +2,9 % au total et de 12,9 % en organique.

(1) Donnée publiée par la filiale. Les variations organiques incluent les ventes et services en corners mais excluent les ventes réalisées avec les clients des hypermarchés et supermarchés du groupe Casino.

(2) Dernières études Médiamétrie (Avril et Mai 2019)

- Le ROC du segment France Retail s'élève à 151 M€, en croissance de +11,3 % au total et de +22,3 % en organique par rapport au S1 2018.
- Le ROC du segment E-commerce poursuit son amélioration séquentielle pour atteindre -18 M€ (contre -23 M€ au S1 2018) soit une croissance de +19,5 % au total, tirée par la marketplace et les revenus BtoC.
- Le ROC du segment Latam Retail s'élève à 214 M€ ce semestre contre 324 M€ au S1 2018, soit une variation de -33,9% au total, impactée par la base élevée de crédits fiscaux au S1 2018. Hors crédits fiscaux, la croissance du ROC par rapport au S1 2018 est de +2,1, % en organique.

Les **autres produits et charges opérationnels** se traduisent par une charge nette de -229 M€ (-137 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018).

La charge nette constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2019 comprend notamment :

- un produit net lié à des opérations de périmètre pour 49 M€ avec notamment la cession de Courir au niveau de Groupe Go Sport ;
- des provisions et charges pour restructurations pour -96 M€ dont -74 M€ concernant France Retail et -21 M€ Latam Retail ;
- des pertes nettes de valeur d'actifs pour -118 M€ (principalement en France Retail) et -44 M€ liés à des litiges et risques divers.

La charge nette constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 comprenait notamment :

- une charge nette liée à des opérations de périmètre pour -34 M€ principalement chez Franprix – Leader Price ;
- des provisions et charges pour restructurations pour -96 M€ dont -49 M€ concernant France Retail et -37 M€ Latam Retail ;
- et -16 M€ liés à des litiges et risques divers.

Le « **Coût de l'endettement financier net** » reste stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2018 pour s'établir à -210 M€.

Les **Autres produits et charges financiers** s'élèvent à -176 M€ contre -258 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018, soit une amélioration sur la période de 82 M€ dont 70 M€ provenant de Casino.

Le **résultat net des activités poursuivies, part du groupe** du 1<sup>er</sup> semestre 2019 est une perte de 78 M€ (contre une perte de 109 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018).

Le **résultat des activités abandonnées** part du groupe s'élève à -1 M€ contre 2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018 et concerne exclusivement l'activité et la cession de Via Varejo.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe** du 1<sup>er</sup> semestre 2019 se traduit par une perte de 79 M€ (contre une perte de 107 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018).

## ÉVOLUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE

La **capacité d'autofinancement (CAF)** du Groupe s'élève à 1 020 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2019, en diminution par rapport au niveau constaté au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (1 298 M€).

La CAF et la variation du besoin en fonds de roulement, nettes des impôts versés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, portent le **flux de trésorerie généré par l'activité** (décaissement net) à -989 M€, contre un encaissement de 1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement** du 1<sup>er</sup> semestre 2019 se caractérise par un encaissement net de 760 M€, dû notamment à la cession de Courir et au plan de cession de Casino, contre un décaissement de 458 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le Groupe dégage ainsi un **flux de trésorerie disponible** négatif de 229 M€ sur le semestre, contre un montant négatif de 457 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le **flux net de trésorerie lié aux opérations de financement** se solde par un décaissement net de 1 138 M€ (contre un encaissement de 170 M€ au 30 juin 2018). La baisse du flux de la période s'explique par des augmentations de dettes financières pour des montants nettement moins élevés qu'au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent (1 117 M€ contre 2 097 M€ au S1 2018).

La **trésorerie nette** enregistre une diminution de 1 301 M€ sur le semestre pour s'établir à 3 304 M€ au 30 juin 2019.

## STRUCTURE FINANCIÈRE

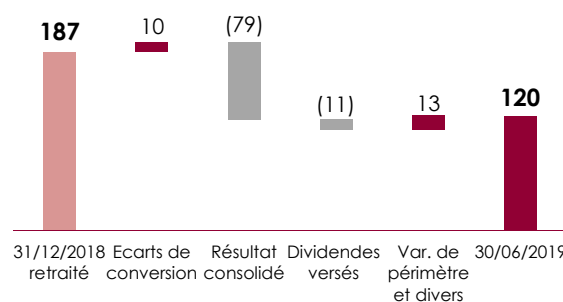
Au 30 juin 2019, le **total du bilan consolidé** s'élève à 37 579 M€ contre 45 083 M€ au 31 décembre 2018, et enregistre ainsi une diminution de 7 504 M€ sur la période due en grande partie à la cession de Via Varejo sur le mois de juin.

Depuis l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la norme IFRS 16 « *Contrats de location* », avec effets rétroactifs sur les périodes précédentes, il est constaté au bilan un actif au titre de droits d'utilisation en contrepartie de passifs de loyers ; ces montants s'élèvent respectivement à 5 110 M€ et 4 904 M€ au 30 juin 2019.

Les **participations dans les entreprises associées et coentreprises** s'élèvent à 545 M€ contre 515 M€ au 31 décembre 2018 et comprennent notamment Banque du Groupe Casino pour 114 M€ et Mercialis (231 M€) mise en équivalence à hauteur de 25,3 % au niveau du groupe Casino auxquels s'ajoute une participation supplémentaire de 2 % au niveau du groupe Foncière Euris.

Les **capitaux propres consolidés** se montent à 8 488 M€, dont 120 M€ pour la part du groupe et 8 368 M€ pour la part des intérêts ne donnant pas le contrôle et des porteurs de TSSDI Casino.

Les **capitaux propres part du groupe** enregistrent les variations suivantes (en millions d'euros) :



Les **intérêts ne donnant pas le contrôle** diminuent de 1 052 M€, cette variation nette est principalement due à la cession de Via Varejo et aux dividendes versés.



La **dette financière nette** s'élève à 7 899 M€ contre 6 579 M€ au 31 décembre 2018 et 8 685 M€ au 30 juin 2018.

Il est précisé que dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte le 23 mai 2019 au bénéfice des sociétés Finatis, Foncière Euris, Rallye et certaines de ses filiales, l'ensemble des dettes et notamment l'ensemble des dettes financières sont

classées en « passifs courants » quelle que soit leur échéance théorique, bien qu'elles soient gelées pendant toute la période d'observation. Leur remboursement sera défini dans le cadre du plan de sauvegarde en cours d'élaboration.

Les contributions à la dette financière nette consolidée du Groupe (note 9.2) sont réparties comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018 retraité	Variation
Finatis	130	104	26
Foncière Euris	192	180	12
Rallye holding	2 925	2 899	26
Casino	4 698	3 354	1 344
Autres sociétés	(46)	42	(88)
<b>Total</b>	<b>7 899</b>	<b>6 579</b>	<b>1 320</b>

## ANNEXES SUR LES IMPACTS DE LA NORME IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

### Compte de résultat consolidé avec impact IFRS 16

(en millions d'euros)	S1 2018 hors IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2018 yc IFRS 16	S1 2019 hors IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 yc IFRS 16
Chiffre d'affaires	18 202		18 202	18 155		18 155
EBITDA	768	458	1 226	654	486	1 140
<b>Résultat opérationnel courant (ROC)</b>	<b>426</b>	<b>84</b>	<b>510</b>	<b>332</b>	<b>95</b>	<b>427</b>
Autres produits et charges opérationnels	(138)	1	(137)	(154)	(75)	(229)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>287</b>	<b>86</b>	<b>373</b>	<b>179</b>	<b>19</b>	<b>198</b>
Coût endettement financier net	(216)	4	(212)	(213)	3	(210)
Autres produits et charges financiers	(136)	(122)	(258)	(38)	(138)	(176)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(65)</b>	<b>(32)</b>	<b>(97)</b>	<b>(72)</b>	<b>(116)</b>	<b>(188)</b>
Produit / (Charge) d'impôt	(26)	9	(17)	(58)	28	(30)
Quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises	10		10			
<b>Résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</b>	<b>(106)</b>	<b>(3)</b>	<b>(109)</b>	<b>(55)</b>	<b>(23)</b>	<b>(78)</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe	(105)	(2)	(107)	(55)	(24)	(79)

### Bilan consolidé avec impact IFRS 16

(en millions d'euros)	31/12/2018 hors IFRS 16	Impact IFRS 16	31/12/2018 yc IFRS 16	30/06/2019 hors IFRS 16	Impact IFRS 16	30/06/2019 yc IFRS 16
Actifs non courants	21 521	4 209	25 730	21 425	4 449	25 874
Actifs courants	18 003	1 350	19 353	11 558	147	11 705
<b>Total actifs</b>	<b>39 524</b>	<b>5 559</b>	<b>45 083</b>	<b>32 983</b>	<b>4 596</b>	<b>37 579</b>
Capitaux propres	9 872	(268)	9 604	8 863	(375)	8 488
Passifs financiers non courants	9 764	(34)	9 730	6 348	(25)	6 323
Autres passifs non courants	2 057	3 910	5 967	1 695	4 175	5 870
Passifs courants	17 831	1 951	19 782	16 077	821	16 898
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>39 524</b>	<b>5 559</b>	<b>45 083</b>	<b>32 983</b>	<b>4 596</b>	<b>37 579</b>

## Risques et perspectives sur les 6 mois à venir

Les activités du Groupe sont exposées à certains facteurs de risques qui font l'objet d'une description dans le Rapport annuel de Finatis afférent à l'exercice 2018, disponible sur le site internet du Groupe. Les risques liés au contexte de la sauvegarde sont développés dans la note 2 de l'annexe aux comptes semestriels 2019.

### PERSPECTIVES DEUXIÈME SEMESTRE 2019

À l'occasion de la publication de ses résultats semestriels, le groupe **Casino** rappelle ses perspectives financières pour 2019 (hors IFRS 16) :

- **France**
  - + 10 % de croissance du ROC de la distribution (hors immobilier),
  - Au moins 2,5 Md€ de plan de cession d'ici le T1 2020 et réduction de la dette,
  - 0,5 Md€ de cash-flow libre <sup>(1)</sup> hors plan de cessions et plan Rocado.
- **Cdiscount**
  - Forte amélioration de l'EBITDA
- **GPA**
  - Assai : + 30 - 40 bps d'amélioration de la marge d'EBITDA,
  - Multivarejo : + 30 bps d'amélioration de la marge d'EBITDA.
- **Éxito**
  - Amélioration de la marge d'EBITDA

### Accélération du plan de désendettement

- Le Conseil d'administration de Casino proposera à l'Assemblée générale 2020 de ne pas verser de dividende en 2020 au titre de l'exercice 2019 et a décidé de ne pas payer d'acompte sur dividende en 2020 au titre de l'exercice 2020. Cela représente une économie de cash d'environ 500 M€ à fin 2020 <sup>(2)</sup> en tenant compte de l'absence de dividende intérimaire décidé pour l'année 2019.
- Compte tenu des objectifs de cash-flow et du plan de cession de 2,5 Md€ dont l'achèvement est prévu d'ici le T1 2020, et de l'absence de dividende, le groupe Casino cible une dette nette en France inférieure à 1,5 Md€ à fin 2020 et prévoit de la maintenir dans la durée sous ce niveau.
- Le paiement des coupons TSSDI sera maintenu.

### Politique de dividende des sociétés Finatis, Foncière Euris et Rallye

Les Conseils d'administration de ces sociétés proposeront à l'Assemblée générale 2020 de ne pas verser de dividende en 2020 au titre de l'exercice 2019.

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le **2 juillet 2019**, le groupe Casino a annoncé avoir finalisé la cession de 3 hypermarchés, 4 supermarchés Casino et 1 Leader Price pour 39 M€.

Le **22 juillet 2019**, le groupe Casino et GBH ont annoncé la signature d'une promesse unilatérale d'achat en vue de la cession de la société Vindémia, pour une valeur d'entreprise de 219 M€.

Le **24 juillet 2019**, le groupe Casino a annoncé avoir conclu de nouvelles promesses unilatérales d'achat dans le cadre de sa stratégie visant à céder des magasins (hypermarchés, supermarchés, Leader Price) structurellement déficitaires. Ces promesses représentent un montant total de 42 M€ et portent sur l'Hypermarché de Marmande, en vue de la cession des murs et du fonds de commerce à un professionnel expérimenté dans le secteur de la grande distribution, qui a pour projet de l'exploiter sous enseigne U ; l'Hypermarché d'Onet-le-Château (12), en vue de la cession du fonds de commerce et des murs à un associé Système U et de l'Hypermarché de Béziers, en vue de la cession du fonds de commerce et des murs à un adhérent Leclerc. Ces magasins ont représenté en 2018 un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 76 M€ et une perte de Résultat Opérationnel Courant d'environ 2 M€. Les promesses signées prévoient la poursuite des contrats de travail des collaborateurs de ces magasins, conformément aux règles légales. La réalisation des cessions est attendue fin 2019, sous réserve de la consultation préalable des instances représentatives du personnel et de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

Le groupe Casino a lancé, le **27 juin 2019**, un projet de simplification de sa structure en Amérique Latine incluant le regroupement de l'ensemble de ses activités dans la région sous GPA et la migration des actions GPA vers le Novo Mercado. Après examen par un comité d'administrateurs indépendants, le conseil d'administration de GPA a approuvé le **24 juillet 2019** une OPA sur Éxito au prix de 18 000 pesos colombiens par action. Le dépôt par GPA de son offre interviendra après l'approbation par Éxito des accords conférant à Casino un contrôle exclusif sur Segisor (holding de contrôle de GPA) et lui permettant d'acheter la participation d'Éxito dans Segisor sur la base d'un prix de 109 reals par action GPA. Le conseil d'administration de Casino a approuvé ce même jour l'offre d'achat à 109 reals par action, qui a été transmise à Éxito pour examen.

Suite à la réception d'une offre ferme, Groupe Go Sport est entré en négociations exclusives le **22 juillet 2019** avec Sportmaster en vue de la cession de sa filiale GO Sport Pologne.

Le **5 juillet 2019**, Société Générale a réalisé le nantissement portant sur 1,68 million d'actions Rallye, soit 3,2 % du capital, que Foncière Euris avait nanties dans le cadre d'un financement structuré. Cette opération, qui concerne le deuxième semestre 2019, aurait pour principaux impacts, sur la base des éléments financiers au 30 juin 2019 : une réduction des capitaux propres part du groupe de Finatis de 12 M€ et une réduction de la dette financière nette de 11 M€, en contrepartie d'une augmentation de 23 M€ des Intérêts ne donnant pas le contrôle. La procédure judiciaire sur le fond à l'encontre de Société Générale se poursuit, avec une première audience fixée début septembre 2019.

(1) Avant frais financiers et dividendes

(2) Calculé sur la base des dividendes 2018

# FINATIS

## *Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019 \**

Compte de résultat consolidé.....	10
État consolidé des produits et charges comptabilisés.....	11
État de la situation financière consolidée.....	12
Tableau de flux de trésorerie consolidés.....	14
Variation des capitaux propres consolidés.....	16
Annexe aux comptes consolidés.....	18

\* Les situations intermédiaires aux 30 juin 2019 et 2018 ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2019	2018 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires, hors taxes	5 / 6.2	18 155	18 202
Autres revenus	6.2	327	238
<b>Revenus totaux</b>		<b>18 482</b>	<b>18 440</b>
Coût d'achat complet des marchandises vendues		(13 950)	(13 767)
<b>Marge des activités courantes</b>		<b>4 532</b>	<b>4 673</b>
Coûts des ventes	6.3	(3 344)	(3 438)
Frais généraux et administratifs	6.3	(761)	(725)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5.1</b>	<b>427</b>	<b>510</b>
Autres produits opérationnels	6.5	412	107
Autres charges opérationnelles	6.5	(641)	(244)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>198</b>	<b>373</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9.3.1	11	22
Coût de l'endettement financier brut	9.3.1	(221)	(234)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>9.3.1</b>	<b>(210)</b>	<b>(212)</b>
Autres produits financiers	9.3.2	112	63
Autres charges financières	9.3.2	(288)	(321)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(188)</b>	<b>(97)</b>
Produit (charge) d'impôt	7	(30)	(17)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	3.3.1		10
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(218)</b>	<b>(104)</b>
<i>Part du groupe</i>		(78)	(109)
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		(140)	5
<b>Activités abandonnées</b>			
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>		<b>13</b>	<b>74</b>
<i>Part du groupe</i>		(1)	2
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		14	72
<b>Ensemble consolidé</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(205)</b>	<b>(30)</b>
<i>Part du groupe</i>		(79)	(107)
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		(126)	77
<b>Par action, en euros :</b>			
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe		(13,80)	(19,94)
Résultat net de l'ensemble consolidé, part du groupe		(13,91)	(19,60)

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et à l'application d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » en Argentine (note 1.3).

## État consolidé des produits et charges comptabilisés

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(205)</b>	<b>(30)</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>61</b>	<b>(838)</b>
Couverture de flux de trésorerie et réserve de coût de couverture <sup>(2)</sup>	(36)	19
Écarts de conversion <sup>(3)</sup>	83	(838)
Instruments de dette et autres évalués à la juste valeur par OCI	4	1
Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger		(9)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments recyclables	(2)	(4)
Effets d'impôt	12	(7)
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>	<b>(2)</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par OCI	(2)	(4)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises dans les éléments non recyclables	(1)	
Écarts actuariels	1	6
Effets d'impôt		(2)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt</b>	<b>59</b>	<b>(838)</b>
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>	<b>(146)</b>	<b>(868)</b>
Dont part du groupe	(79)	(227)
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(67)	(641)

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et à l'application d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » en Argentine (note 1.3).

(2) La variation de la réserve de coût de couverture sur le premier semestre 2019 et sur le premier semestre 2018 n'est pas significative.

(3) La variation positive du 1<sup>er</sup> semestre 2019 résulte principalement de l'appréciation de la monnaie brésilienne pour 112 M€ compensée par la dépréciation de la monnaie uruguayenne pour -37 M€. La variation négative du 1<sup>er</sup> semestre 2018 de 838 M€ résultait de la dépréciation de la monnaie brésilienne à hauteur de -815 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## État de la situation financière consolidée

### ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	31/12/2018 retraité (1)	1 <sup>er</sup> janvier 2018 retraité (1)
<b>Actifs non courants</b>				
Goodwill	8	9 790	9 737	10 169
Immobilisations incorporelles	8	2 217	2 141	2 191
Immobilisations corporelles	8	5 553	5 874	7 372
Immeubles de placement	8	508	497	493
Actifs au titre de droits d'utilisation	8 / 1.3	5 110	4 951	4 781
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	3.3.1	545	515	579
Autres actifs non courants		1 471	1 357	1 291
Actifs d'impôts différés		680	658	616
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>25 874</b>	<b>25 730</b>	<b>27 492</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		4 069	3 981	4 015
Clients		927	925	912
Autres créances		1 405	1 356	1 267
Créances d'impôts		125	166	139
Autres actifs financiers		276	300	54
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1	3 381	3 828	3 527
Actifs détenus en vue de la vente	3.2	1 522	8 797	7 762
<b>Total des actifs courants</b>		<b>11 705</b>	<b>19 353</b>	<b>17 676</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>37 579</b>	<b>45 083</b>	<b>45 168</b>

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 1.3). Les comptes au 31 décembre 2018 ont également été retraités suite à l'allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Sarenza (note 1.3).

## PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	31/12/2018 retraité <sup>(1)</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2018 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	10.1	85	85	85
Primes, réserves et résultat		35	99	359
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>120</b>	<b>184</b>	<b>444</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		8 368	9 420	10 316
<b>Total des Capitaux Propres</b>		<b>8 488</b>	<b>9 604</b>	<b>10 760</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courants		371	371	363
Autres provisions non courantes	11.1	478	480	512
Passifs financiers non courants	9.2.1	6 323	9 730	9 850
Passifs de loyers non courants	1.3	4 185	3 893	3 751
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle		69	68	31
Autres dettes		251	487	503
Passifs d'impôts différés		516	668	741
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>12 193</b>	<b>15 697</b>	<b>15 752</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions pour retraites et engagements assimilés courants		11	11	11
Autres provisions courantes	11.1	173	154	166
Dettes fournisseurs		5 891	6 791	6 769
Passifs financiers courants	9.2.1	6 422	2 925	2 364
Passifs de loyers courants	1.3	719	694	678
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle		118	126	143
Dettes d'impôts exigibles		105	124	88
Autres dettes		2 974	2 797	2 603
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.2	485	6 160	5 833
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 898</b>	<b>19 782</b>	<b>18 656</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>37 579</b>	<b>45 083</b>	<b>45 168</b>

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 1.3). Les comptes au 31 décembre 2018 ont également été retraités suite aux modifications portant essentiellement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Sarenza (note 1.3)

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2019	2018 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité</b>			
Résultat avant impôt des activités poursuivies		(188)	(97)
Résultat avant impôt des activités abandonnées		65	125
<b>Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé</b>		<b>(123)</b>	<b>28</b>
Dotations aux amortissements	6.4	713	716
Dotations aux provisions et dépréciations	4.1	128	(4)
Pertes / (gains) latents liés aux variations de juste valeur	9.3.2	(36)	77
Charges / (produits) calculés liés aux stock-options et assimilés		9	15
Autres produits et charges calculés		5	(15)
Résultats sur cessions d'actifs		(185)	(4)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle		60	(1)
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises	3.3.1	25	28
Coût de l'endettement financier net	9.3.1	210	212
Intérêts financiers nets au titre des contrats de location	9.3.2	138	118
Coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	36	38
Résultats de cession des activités abandonnées		(38)	
Retraitements liés aux activités abandonnées	3.2	78	90
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>		<b>1 020</b>	<b>1 298</b>
Impôts versés		(118)	(104)
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)	4.2	(1 268)	(791)
Impôts versés et variation du BFR liés aux activités abandonnées	3.2	(623)	(402)
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	(A)	<b>(989)</b>	<b>1</b>
<b>Dont activités poursuivies</b>		<b>(472)</b>	<b>160</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	4.3	(526)	(545)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	4.4	414	223
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers		(27)	(22)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		60	20
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.5	412	(74)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des entreprises associées et des coentreprises		(31)	(4)
Variation des prêts et avances consentis		(6)	2
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées	3.2	464	(58)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	(B)	<b>760</b>	<b>(458)</b>
<b>Dont activités poursuivies</b>		<b>295</b>	<b>(400)</b>



(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2019	2018 retraité <sup>(1)</sup>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	10.4		
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle		(163)	(134)
Dividendes versés aux porteurs de titres super subordonnés à durée indéterminée (TSSDI)		(42)	(42)
Augmentations et réductions de capital en numéraire			
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle	4.6	(33)	7
Achats et ventes d'actions autodétenues		(59)	(151)
Acquisitions et cessions de placements financiers		35	
Augmentations des emprunts et dettes financières	4.7	1 117	2 097
Diminutions des emprunts et dettes financières	4.7	(894)	(376)
Remboursement des passifs de loyers		(391)	(368)
Intérêts financiers nets versés	4.8	(466)	(475)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées	3.2	(242)	(388)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(C)</b>	<b>(1 138)</b>	<b>170</b>
<b>Dont activités poursuivies</b>		<b>(981)</b>	<b>587</b>
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités poursuivies		47	(156)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie des activités abandonnées	(D)	19	(54)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(A+B+C+D)</b>	<b>(1 301)</b>	<b>(497)</b>
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>	<b>(E)</b>	<b>4 605</b>	<b>4 267</b>
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	9.1	3 679	3 366
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		926	901
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>(F)</b>	<b>3 304</b>	<b>3 770</b>
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies	9.1	3 250	3 556
• Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente		54	214
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(F-E)</b>	<b>(1 301)</b>	<b>(497)</b>

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et à l'application d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » en Argentine (note 1.3).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Titres de l'entreprise consolidante	Réserves et résultats consolidés	Autres réserves <sup>(1)</sup>	Total Part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>	Total de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 01/01/2018 publiés</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>891</b>	<b>(565)</b>	<b>489</b>	<b>10 541</b>	<b>11 030</b>
Incidences IFRS 16 (note 1.3)				(45)		(45)	(225)	(270)
<b>Capitaux propres au 01/01/2018 retraités (*)</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>846</b>	<b>(565)</b>	<b>444</b>	<b>10 316</b>	<b>10 760</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres retraité (*)					(120)	(120)	(718)	(838)
Résultat net de la période retraité (*)				(107)		(107)	77	(30)
<b>Total des produits et charges comptabilisés retraités (*)</b>				<b>(107)</b>	<b>(120)</b>	<b>(227)</b>	<b>(641)</b>	<b>(868)</b>
Opérations sur capital							4	4
Opérations sur titres autodétenus <sup>(2)</sup>				20		20	(166)	(146)
Dividendes versés <sup>(3)</sup>				(11)		(11)	(178)	(189)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales				41	(38)	3	18	21
Autres mouvements							27	27
<b>Capitaux propres au 30/06/2018 retraités (*)</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>789</b>	<b>(723)</b>	<b>229</b>	<b>9 380</b>	<b>9 609</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 publiés</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>815</b>	<b>(733)</b>	<b>245</b>	<b>9 627</b>	<b>9 872</b>
Incidences IFRS 16 (note 1.3)				(59)	1	(58)	(207)	(265)
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 retraités (*)</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>756</b>	<b>(732)</b>	<b>187</b>	<b>9 420</b>	<b>9 607</b>
Incidences IFRIC 23 (note 1.1)				(3)		(3)	(5)	(8)
<b>Capitaux propres au 01/01/2019</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>753</b>	<b>(732)</b>	<b>184</b>	<b>9 415</b>	<b>9 599</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							59	59
Résultat net de la période				(79)		(79)	(126)	(205)
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>(79)</b>		<b>(79)</b>	<b>(67)</b>	<b>(146)</b>
Opérations sur titres autodétenus <sup>(2)</sup>				6		6	(64)	(58)
Dividendes versés et à verser <sup>(3) (4)</sup>				(11)		(11)	(209)	(220)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales <sup>(5)</sup>				16		16	(686)	(670)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales				(2)		(2)	(2)	(4)
Autres mouvements				6		6	(19)	(13)
<b>Capitaux propres au 30/06/2019</b>	<b>85</b>	<b>79</b>	<b>(1)</b>	<b>689</b>	<b>(732)</b>	<b>120</b>	<b>8 368</b>	<b>8 488</b>

(\*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et à l'application d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » en Argentine (note 1.3).

(1) Voir note 10.2 sur la composition des autres réserves.

(2) En 2018, l'incidence négative de -146 M€ est constituée à hauteur de -138 M€ d'opérations d'achats et de ventes de titres d'autocontrôle Casino, ces opérations s'élèvent à - 57 M€ sur la période.

(3) Les dividendes versés et à verser aux intérêts ne donnant pas le contrôle au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 concernent principalement Rallye, Casino, GPA et Éxito à hauteur de respectivement 20 M€, 80 M€, 24 M€ et 21 M€ (en 2018 : Rallye, Casino, Éxito et GPA s'établissaient à hauteur de respectivement 22 M€, 80 M€, 18 M€ et 12 M€).

(4) Dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la société Finatis (note 2), il n'a pas pu être procédé au paiement du dividende de 2 € par action au titre de l'exercice 2018 tel que décidé par l'assemblée générale des actionnaires de Finatis en date du 17 mai 2019. Les dispositions légales relatives à la sauvegarde interdisent en effet le règlement par Finatis pendant la période d'observation des créances nées antérieurement à l'ouverture de cette procédure.

(5) Cette incidence négative correspond essentiellement à la perte de contrôle de Via Varejo (note 2).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## *Sommaire détaillé des notes annexes*

<b>Note 1 • Principes comptables généraux</b> .....	<b>18</b>
1.1. Référentiel .....	18
1.2. Recours à des estimations et au jugement .....	18
1.3. Changements de méthodes comptables .....	19
<b>Note 2 • Faits marquants</b> .....	<b>24</b>
Ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de sociétés du Groupe .....	24
2.1. Rallye .....	27
2.2. Groupe Casino .....	27
<b>Note 3 • Périmètre de consolidation</b> .....	<b>29</b>
3.1. Opérations de périmètre du 1 <sup>er</sup> semestre 2019 .....	29
3.2. Actifs détenus en vue de la vente .....	29
3.3. Participations dans les entreprises associées et les coentreprises .....	30
<b>Note 4 • Complément d'information lié au tableau de flux de trésorerie</b> .....	<b>32</b>
4.1. Réconciliation des dotations aux provisions .....	32
4.2. Réconciliation de la variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) avec les postes du bilan .....	32
4.3. Réconciliation des acquisitions d'immobilisations .....	33
4.4. Réconciliation des cessions d'immobilisations .....	33
4.5. Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle .....	33
4.6. Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle .....	33
4.7. Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de la dette financière nette .....	34
4.8. Réconciliation des intérêts financiers nets versés .....	34
<b>Note 5 • Information sectorielle</b> .....	<b>35</b>
5.1. Indicateurs clés par secteur opérationnel .....	35
5.2. Indicateurs clés par zone géographique .....	36
<b>Note 6 • Données liées à l'activité</b> .....	<b>37</b>
6.1. Saisonnalité de l'activité .....	37
6.2. Ventilation des revenus totaux .....	37
6.3. Nature de charges par fonction .....	37
6.4. Amortissements .....	38
6.5. Autres produits et charges opérationnels .....	39
<b>Note 7 • Impôt</b> .....	<b>40</b>
<b>Note 8 • Goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs au titre de droits d'utilisation</b> ..	<b>40</b>
<b>Note 9 • Structure financière et coûts financiers</b> .....	<b>41</b>
9.1. Trésorerie nette .....	41
9.2. Emprunts et dettes financières .....	41
9.3. Résultat financier .....	44
9.4. Juste valeur des instruments financiers .....	45
9.5. Précisions sur le risque de liquidité .....	47
<b>Note 10 • Capitaux propres</b> .....	<b>49</b>
10.1. Capital social .....	49
10.2. Composition des autres réserves .....	49
10.3. Distribution de dividendes .....	51
<b>Note 11 • Autres provisions</b> .....	<b>52</b>
11.1. Décomposition et variations .....	52
11.2. Détails des provisions pour litiges de GPA .....	52
11.3. Passifs et actifs éventuels .....	53
<b>Note 12 • Parties liées</b> .....	<b>54</b>
<b>Note 13 • Evénements postérieurs à la clôture</b> .....	<b>55</b>

# Annexe aux comptes consolidés

Période de six mois close au 30 juin 2019

(données en millions d'euros)

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Finatis SA est une société anonyme de droit français et cotée sur Euronext Paris, compartiment B. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Finatis ».

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2019 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées.

En date du 26 juillet 2019, le Conseil d'administration a établi et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels du groupe Finatis pour le semestre se terminant le 30 juin 2019.

## CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation (cf. note 2 relative à la procédure de sauvegarde).

## Note 1 • Principes comptables généraux

### 1.1. Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Finatis sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2019. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr)

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 qui sont disponibles sur simple demande au siège social de la société situé au 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris 8<sup>ème</sup>, ou sur le site internet [www.finatis.fr](http://www.finatis.fr).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2018 à l'exception des changements comptables liés aux nouveaux textes suivants applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- IFRS 16 – *Contrats de location*,
- Interprétation IFRIC 23 – *Comptabilisation des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur les sociétés*,
- Amendements à IFRS 9 – *Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative*,
- Amendements à IAS 19 – *Modification, réduction ou liquidation d'un régime*,
- Amendements à IAS 28 – *Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises*,
- Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017.

Les incidences liées à l'application de la norme IFRS 16 sont détaillées dans la note 1.3. L'adoption des autres nouvelles normes n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

### 1.2. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur :

- le classement et l'évaluation d'actifs du segment France Retail selon IFRS 5 (note 3.2) ;
- les évaluations des actifs non courants et goodwill (note 8) ;
- les hypothèses utilisées pour l'évaluation des impôts différés actifs (note 7) ;
- la reconnaissance, la présentation et l'évaluation de la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (principalement ICMS, PIS et COFINS au Brésil) (notes 5.1 et 11) ;
- les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation (note 1.3) ;
- ainsi que les provisions pour risques (note 11), notamment fiscaux et sociaux au Brésil.

### 1.3. Changements de méthodes comptables

#### 1.3.1 Impacts sur les états financiers consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent les incidences sur le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global, l'état de la situation financière consolidée et l'état des flux de trésorerie consolidés précédemment publiés, résultant de :

- l'application rétrospective de la norme IFRS 16 – Contrats de location (note 1.3.2) ;
- l'application rétrospective limitée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (rattrapage cumulatif sans retraitement des périodes antérieures) de la norme IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes en Argentine. Cette norme requiert que les bilans et les résultats nets des filiales concernées soient (i) retraités par application d'un indice général de prix de sorte qu'ils soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la clôture, et (ii) convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture.

Les incidences relatives à IAS 29 concernent uniquement les données précédemment publiées au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018, le Groupe ayant appliqué IAS 29 à partir du second semestre 2018 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

- l'allocation du prix d'acquisition de la prise de contrôle de Sarenza réalisée en 2018 conduisant essentiellement à la reconnaissance de la marque Sarenza.

#### Impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018 publié	Retraitements IFRS 16	Retraitements IAS 29	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Chiffre d'affaires, hors taxes	18 231		(29)	18 202
Autres revenus	241		(3)	238
<b>Revenus totaux</b>	<b>18 472</b>		<b>(32)</b>	<b>18 440</b>
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(13 799)	12	20	(13 767)
Coût des ventes	(3 518)	72	8	(3 438)
Frais généraux et administratifs	(727)	1	1	(725)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>428</b>	<b>85</b>	<b>(3)</b>	<b>510</b>
Autres produits et charges opérationnels	(138)	1		(137)
Coût de l'endettement financier net	(218)	3	3	(212)
Autres produits et charges financiers	(134)	(122)	(2)	(258)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(62)</b>	<b>(33)</b>	<b>(2)</b>	<b>(97)</b>
Produit (charge) d'impôt	(25)	8		(17)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	10			10
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(77)</b>	<b>(25)</b>	<b>(2)</b>	<b>(104)</b>
Résultat net des activités abandonnées	48	26 <sup>(1)</sup>		74
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(29)</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	<b>(30)</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(104)</i>	<i>(3)</i>		<i>(107)</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>75</i>	<i>4</i>	<i>(2)</i>	<i>77</i>

(1) Le montant positif reflète l'arrêt des amortissements des droits au bail relatifs à Via Varejo en liaison avec son classement selon IFRS 5.

## Impacts sur les principaux agrégats de l'état du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018 publié	Retraitements IFRS 16	Retraitements IAS 29	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(29)</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	<b>(30)</b>
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	(852)	14		(838)
<i>Dont écarts de conversion</i>	(852)	14		(838)
Eléments non recyclables en résultat				
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé, net d'impôt</b>	<b>(881)</b>	<b>15</b>	<b>(2)</b>	<b>(868)</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	(226)	(1)		(227)
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(655)	16	(2)	(641)

## Impacts sur les principaux agrégats de l'état des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018 publié	Retraitements IFRS 16	Retraitements IAS 29	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>(564)</b>	<b>569</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>
<i>Dont résultat avant impôt de l'ensemble consolidé</i>	12	18	(2)	28
<i>Dont autres éléments de la CAF</i>	739	535	(4)	1 270
<i>Dont variation du BFR et impôts versés</i>	(1 315)	15	3	(1 297)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(459)</b>		<b>1</b>	<b>(458)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>732</b>	<b>(569)</b>	<b>7</b>	<b>170</b>
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(206)		(4)	(210)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(497)</b>			<b>(497)</b>
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture</i>	4 267			4 267
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture</i>	3 770			3 770

## Impacts sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée

### Incidences de la première application de la norme IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2018

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2018 publié <sup>(1)</sup>	Retraitements IFRS 16	1 <sup>er</sup> janvier 2018 retraité
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill	10 169		10 169
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	10 830	(774)	10 056
Actifs au titre de droits d'utilisation		4 781	4 781
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	579		579
Autres actifs non courants	1 300	(9)	1 291
Actifs d'impôts différés	525	91	616
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>23 403</b>	<b>4 089</b>	<b>27 492</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	4 016	(1)	4 015
Clients	912		912
Autres créances	1 288	(21)	1 267
Créances d'impôts	139		139
Autres actifs financiers	54		54
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 527		3 527
Actifs détenus en vue de la vente	6 767	995	7 762
<b>Total des actifs courants</b>	<b>16 703</b>	<b>973</b>	<b>17 676</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>40 106</b>	<b>5 062</b>	<b>45 168</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	85		85
Primes, réserves et résultat	404	(45)	359
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>489</b>	<b>(45)</b>	<b>444</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle	10 541	(225)	10 316
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>11 030</b>	<b>(270)</b>	<b>10 760</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courants	363		363
Autres provisions non courantes	514	(2)	512
Passifs financiers non courants	9 897	(47)	9 850
Passifs de loyers non courants		3 751	3 751
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	31		31
Autres dettes	511	(8)	503
Passifs d'impôts différés	725	16	741
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 041</b>	<b>3 711</b>	<b>15 752</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions pour retraites et engagements assimilés courants	11		11
Autres provisions courantes	168	(2)	166
Dettes fournisseurs	6 789	(20)	6 769
Passifs financiers courants	2 381	(17)	2 364
Passifs de loyers courants		678	678
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	143		143
Dettes d'impôts exigibles	88		88
Autres dettes	2 633	(30)	2 603
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	4 822	1 011	5 833
<b>Total des passifs courants</b>	<b>17 035</b>	<b>1 621</b>	<b>18 656</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>40 106</b>	<b>5 062</b>	<b>45 168</b>

(1) L'Argentine étant considérée comme un pays hyperinflationniste depuis juillet 2018, l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2018 présenté dans les états financiers consolidés de l'exercice 2018 tenait déjà compte des incidences d'IAS 29.

## Incidences au 31 décembre 2018 de l'application rétrospective de la norme IFRS 16 et de la modification de l'allocation du prix d'acquisition de Sarenza

(en millions d'euros)	31/12/2018 publié	Retraitements IFRS 16	Ajustement PPA Sarenza	31/12/2018 retraité
<b>Actifs non courants</b>				
Goodwill	9 745		(8)	9 737
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	9 334	(833)	11	8 512
Actifs au titre de droits d'utilisation		4 951		4 951
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	515			515
Autres actifs non courants	1 369	(12)		1 357
Actifs d'impôts différés	555	103		658
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 518</b>	<b>4 209</b>	<b>3</b>	<b>25 730</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	3 982	(1)		3 981
Clients	925			925
Autres créances	1 370	(14)		1 356
Créances d'impôts	166			166
Autres actifs financiers	300			300
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 828			3 828
Actifs détenus en vue de la vente	7 432	1 365		8 797
<b>Total des actifs courants</b>	<b>18 003</b>	<b>1 350</b>		<b>19 353</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>39 521</b>	<b>5 559</b>	<b>3</b>	<b>45 083</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital	85			85
Primes, réserves et résultat	160	(61)		99
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>245</b>	<b>(61)</b>		<b>184</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle	9 627	(207)		9 420
<b>Total des Capitaux Propres</b>	<b>9 872</b>	<b>(268)</b>		<b>9 604</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courants	371			371
Autres provisions non courantes	483	(3)		480
Passifs financiers non courants	9 764	(34)		9 730
Passifs de loyers non courants		3 893		3 893
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	68			68
Autres dettes	495	(8)		487
Passifs d'impôts différés	637	28	3	668
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>11 818</b>	<b>3 876</b>	<b>3</b>	<b>15 697</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions pour retraites et engagements assimilés courants	11			11
Autres provisions courantes	157	(3)		154
Dettes fournisseurs	6 811	(20)		6 791
Passifs financiers courants	2 937	(12)		2 925
Passifs de loyers courants		694		694
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	126			126
Dettes d'impôts exigibles	124			124
Autres dettes	2 828	(31)		2 797
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	4 837	1 323		6 160
<b>Total des passifs courants</b>	<b>17 831</b>	<b>1 951</b>		<b>19 782</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>39 521</b>	<b>5 559</b>	<b>3</b>	<b>45 083</b>



### 1.3.2 Impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et les interprétations y afférentes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les locataires ; elle exige pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance d'un actif (le droit d'utilisation du bien loué à amortir sur la durée du bail estimée) et un passif financier représentatif des loyers futurs actualisés pour pratiquement tous les contrats de location. Au sein du compte de résultat consolidé, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement liée au droit d'utilisation présentée en « Coût d'achat complet des marchandises vendues » ou en « Coûts des ventes » et une charge d'intérêt financier liée à la dette de location présentée en « Autres charges financières ». Auparavant, le Groupe comptabilisait principalement les charges de location simple sur une base linéaire sur la durée du contrat de location et ne comptabilisait des actifs et des passifs que dans la mesure où il existait un décalage entre les paiements de location réels et la charge comptabilisée.

Par rapport à IAS 17, l'application de la norme IFRS 16 entraîne un impact positif sur l'EBITDA (défini en note 5.1) et dans une moindre mesure le résultat opérationnel courant ; à l'inverse, le résultat financier est négativement impacté.

Le résultat net de l'ensemble consolidé peut être diminué différemment au cours des périodes compte tenu d'une courbe de charges généralement plus élevée en début de bail c'est-à-dire une charge dégressive, contrairement à une charge linéaire reconnue sous la norme précédente (IAS 17). Enfin, les flux de trésorerie générés par l'activité d'exploitation sont plus élevés dans la mesure où les paiements relatifs à la composante principale du passif de loyers ainsi que les intérêts associés sont présentés dans les activités liées aux opérations de financement.

Le Groupe présente les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs de loyers sur une ligne spécifique de l'état de la situation financière consolidée. Les passifs de loyers ne sont pas inclus dans la dette financière nette du Groupe dont la définition reste inchangée. En conséquence, la dette financière nette retraitée de l'application d'IFRS 16 se trouve positivement impactée du fait du retraitement des dettes de location-financement qui sous le référentiel IAS 17 faisaient partie des « emprunts et dettes financières ».

Le Groupe applique cette norme au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée conformément à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » et présentation des comptes comparatifs retraités.

Le Groupe a choisi d'appliquer les deux exemptions proposées par la norme sur les contrats suivants :

- Contrats de location de biens de courte durée (12 mois),
- Contrats de location de biens portant sur des actifs de faible valeur c'est-à-dire dont la valeur à neuf de l'actif sous-jacent est inférieure à 5 000 \$.

Les loyers non inclus dans l'évaluation initiale du passif (par exemple, les loyers variables) sont présentés en charges opérationnelles, ainsi que les charges relatives aux contrats de location à court terme et de faible valeur.

Les montants des actifs et des dettes de location-financement classés antérieurement sous le référentiel IAS 17 en immobilisations corporelles et en dettes financières ont été reclassés respectivement en actifs au titre de droits d'utilisation et en passifs de loyers à l'exception de ceux liés à des contrats portant sur des biens de faible valeur.

Les droits au bail précédemment présentés en actifs incorporels ont été reclassés dans le compte « actifs au titre de droits d'utilisation » ; cette composante de droits d'utilisation liés aux droits aux baux n'est généralement pas amortie et fait l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice révélant une possible perte.

Les opérations de cession-bail antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2019 n'ont pas fait l'objet de retraitement conformément à IFRS 16.

Un effet net d'impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et passifs de loyer, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, comme c'était le cas antérieurement pour les locations-financement.

La durée de location correspond à la période exécutoire du contrat et tient compte des options de résiliation et de renouvellement dont respectivement la non-utilisation ou l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine. Le Groupe applique en France la position de l'ANC relative à la durée de location à retenir pour les baux commerciaux classiques (baux 3-6-9 ou assimilés). En l'absence de position de place, le Groupe amortit sur une durée différente les agencements et le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. La mise en cohérence de ces deux durées entraînerait une incidence significative sur les comptes qui serait comptabilisée de manière rétrospective. L'ESMA a interrogé l'IFRS IC sur l'interaction entre la durée d'amortissement des agencements et installations indissociables du bien loué (selon la norme IAS 16) et la durée du contrat de location (telle que déterminée selon IFRS 16), et sur la nécessité (ou non) d'alignement de ces deux durées. Le Groupe suivra toute évolution sur ce thème sur le second semestre 2019.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et le passif de loyers est déterminé par zone géographique (pays) et en fonction de la durée des contrats de location. Il est déterminé, pour chaque bien selon sa durée et en fonction du taux marginal d'endettement à la date de commencement du contrat.

Les impacts sur les états de la situation financière consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et au 31 décembre 2018 sont présentés ci-dessus et concernent principalement la constatation d'actifs au titre de droits d'utilisation et de passifs de loyers au titre des baux immobiliers d'exploitation des magasins et des entrepôts. Les autres contrats de locations retraités par le Groupe portent principalement sur des équipements de production de froid, des véhicules et des équipements logistiques.

## Note 2 • Faits marquants

Les faits marquants du semestre sont les suivants :

### Ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de sociétés du Groupe

Dans un contexte persistant d'attaques spéculatives et massives dont les titres du Groupe font l'objet, les sociétés Euris, Finatis et Foncière Euris, la société Rallye et ses filiales Cobivia, l'Habitation Moderne de Boulogne (HMB) et Alpérol ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019 et du 17 juin 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois.

Certaines dettes contractées par certaines de ces sociétés font l'objet de garanties qui prennent notamment la forme de nantissements sur les titres Rallye et Casino détenus par le Groupe. Le nombre de titres devant être nantis avant l'entrée en sauvegarde était corrélé à l'évolution du cours de bourse de l'action Rallye ou de l'action Casino. Ce mécanisme a conduit Foncière Euris et Rallye à nantir respectivement 88,4 % des actions Rallye et 94,3 % des actions Casino qu'elles détenaient avant leur entrée en procédure de sauvegarde, soit 28,4 millions d'actions Rallye sur 32,1 millions d'actions détenues par Foncière Euris, et 53,5 millions d'actions Casino sur 56,7 millions d'actions détenues par Rallye.

Le défaut de respect des engagements de nantissements d'actions étant un cas d'exigibilité anticipée de la dette, les sociétés ont souhaité l'ouverture de procédures de sauvegarde afin d'assurer l'intégrité du Groupe et consolider leur situation financière dans un environnement stabilisé.

#### — Continuité d'exploitation

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Dans le contexte lié à procédure de sauvegarde, des prévisions de trésorerie ont été établies pour les douze prochains mois pour Finatis, et ses filiales et font apparaître une situation de trésorerie compatible avec leurs engagements prévisionnels découlant de la mise en œuvre du dispositif de sauvegarde. Elles tiennent compte notamment des hypothèses suivantes pour les douze prochains mois :

- de charges d'exploitation courantes stables et en ligne avec l'historique,
- de produits financiers qui tiennent compte de l'absence de dividende payé par Foncière Euris,
- de la poursuite de la période d'observation pour une période initiale de six mois, reconductible une fois à la demande de la société suite à décision du Tribunal de commerce pour une période de six mois. À la demande du Procureur de la République par décision motivée du Tribunal, la période d'observation pourrait être étendue une seconde fois pour six mois maximum portant la durée totale de la procédure à dix-huit mois maximum.

Toutefois, en cas d'évolution défavorable des hypothèses retenues, ou de non-exécution par la société et ses filiales concernées par la procédure des engagements qui lui incomberont à l'issue de la procédure de sauvegarde et dont les

modalités doivent être définies dans le cadre de la procédure en cours, les sociétés pourraient ne pas être en mesure de réaliser leurs actifs et de régler leurs dettes dans le cadre normal de leur activité.

#### — Précisions concernant la dette financière nette (DFN) des sociétés bénéficiant de la sauvegarde

La dette nette consolidée de Finatis s'élève à 7 899 M€ au 30 juin 2019, dont 2 925 M€ de dette nette contractée par le périmètre holding de Rallye au 30 juin 2019, 192 M€ pour la dette financière nette au niveau de Foncière Euris et 130 M€ au niveau de Finatis.

Pour ce qui concerne Finatis, la DFN est constituée au 30 juin 2019 :

- de financements sécurisés contractés auprès d'établissements bancaires pour 135 M€ ;
- d'intérêts échus pour un montant de 1 M€, dont le paiement est suspendu par les effets de la procédure de sauvegarde mais dont le calcul et le provisionnement dans les comptes ont été poursuivis ;
- de disponibilités pour -6 M€.

Pour ce qui concerne Foncière Euris, la DFN est constituée au 30 juin 2019 :

- de financements sécurisés et non sécurisés contractés auprès d'établissements bancaires pour 252 M€ (dont 229 M€ de financements sécurisés et 23 M€ de financements non sécurisés) ;
- d'un solde de résiliation sur vente d'options sécurisée pour 11 M€ ;
- d'intérêts échus pour un montant de 2 M€, dont le paiement est suspendu par les effets de la procédure de sauvegarde mais dont le calcul et le provisionnement dans les comptes ont été poursuivis ;
- de cash-collatéral nanti pour -51 M€ ;
- de disponibilités pour -22 M€.

Pour ce qui concerne le périmètre holding de Rallye <sup>(1)</sup>, la DFN est constituée au 30 juin 2019 :

- de financements obligataires et placement privé non sécurisés pour un montant notionnel de 1 280 M€, de financements sécurisés et non sécurisés contractés auprès d'établissements bancaires pour 1 835,5 M€ (dont 1 625 M€ de financements sécurisés et 210 M€ de financements non sécurisés), et de l'encours de billets de trésorerie pour un montant de 58,5 M€ qui ne bénéficie d'aucune sûreté ;
- d'intérêts échus pour un montant de 25 M€, dont le paiement est suspendu par les effets de la procédure de sauvegarde mais dont le calcul et le provisionnement dans les comptes ont été poursuivis ;
- un montant de -19 M€ qui correspond principalement aux frais de mise en place des financements tirés et des obligations amortis sur la durée de l'instrument et dont l'amortissement a été poursuivi ;
- de cash collatéral nanti pour -145 M€ ;
- de disponibilités pour -104 M€ ;

(1) Le périmètre holding de Rallye comprend Rallye et ses filiales détenues à 100% ayant une activité de holding et détenant les titres Casino, Groupe GO Sport et le portefeuille d'investissements.

- d'autres actifs financiers et d'actifs détenus en vue de la vente (classés en IFRS 5) pour -6 M€.

#### — *Détail des nantissements accordés aux créanciers des sociétés bénéficiant de la sauvegarde*

L'entrée en procédure de sauvegarde a gelé l'ensemble des appels complémentaires en garantie qu'ils soient en titres ou en cash collatéral. La réalisation des suretés consenties par les sociétés est également bloquée par la procédure, sauf pour les contrats de financements structurés sous la forme de ventes à termes (*prepaid forward*) et d'opérations d'échanges sur actions (*equity swap*) ainsi que des ventes d'options, qui relèveraient des dispositions de l'article L. 211-40 du Code monétaire et financier.

À la date d'entrée en sauvegarde et au 30 juin 2019, les suretés consenties par Finatis étaient les suivantes :

- 5,8 millions d'actions Foncière Euris étaient nanties au profit des créanciers de Finatis sur 8,5 millions d'actions détenues.

À la date d'entrée en sauvegarde et au 30 juin 2019, les suretés consenties par Foncière Euris étaient les suivantes :

- 28,4 millions d'actions Rallye étaient nanties au profit des créanciers de Foncière Euris sur 32,1 millions d'actions détenues, dont 11,3 millions d'actions Rallye nanties au profit des établissements financiers ayant conclu des financements structurés sous la forme de ventes à termes (*prepaid forward*) et d'opérations d'échanges sur actions (*equity swap*) et de ventes d'options, soit 21,6 % du capital de Rallye ;
- 0,9 million d'actions Mercialis ;
- 51 M€ de cash collatéral au profit d'établissements financiers.

À la date d'entrée en sauvegarde et au 30 juin 2019, les suretés consenties par Rallye et ses filiales étaient les suivantes :

- 53,5 millions d'actions Casino étaient nanties au profit des créanciers du périmètre holding sur 56,7 millions d'actions détenues, dont 9,5 millions d'actions Casino nanties au profit des établissements financiers ayant conclu des financements structurés sous la forme de ventes à termes (*prepaid forward*) et d'opérations d'échanges sur actions (*equity swap*) soit 8,7 % du capital de Casino ;
- 145 M€ de cash collatéral au profit d'établissements financiers ;
- les titres Groupe Go Sport ainsi que les titres de la société Parande, filiale à 100 % de Rallye, qui détient le portefeuille d'investissement financier ont été nantis en garantie de la ligne de 500 M€ signée en septembre 2018 tirée à hauteur de 202 M€ à la date d'entrée en procédure de sauvegarde.

Les sociétés conservent l'intégralité des intérêts économiques et des droits de vote attachés aux actions nanties en garantie des contrats de financements structurés et non structurés et des ventes d'options.

#### — *Durée de la période d'observation*

Les principes susvisés s'appliquent pendant toute la durée de la période d'observation.

Les jugements d'ouverture des procédures de sauvegarde ont fixé la période initiale d'observation à 6 mois jusqu'au 23 novembre 2019. Si à cette date le Tribunal de commerce de Paris n'a pas arrêté des plans de sauvegarde au bénéfice des sociétés, il est vraisemblable qu'à la demande des administrateurs judiciaires, des sociétés ou du ministère public,

le Tribunal ordonne une prorogation de la période d'observation pour une durée maximale de six mois jusqu'au 23 mai 2020. Il faudra dans ce cas que les sociétés démontrent être en mesure de financer les créances postérieures au cours de ces six mois complémentaires.

À titre exceptionnel, une nouvelle prorogation pour une durée maximale de six mois pourrait être décidée à la demande du procureur de la République par décision motivée du Tribunal (art. L. 621-3 C. com.).

Par conséquent, en application de la norme IAS 1, le Groupe a classé l'ensemble des passifs financiers des sociétés sous sauvegarde en passifs courants, soit un montant de 3 576 M€. Le traitement des autres passifs non courants des autres entités du Groupe est inchangé.

#### — *Délais et remises imposés aux créanciers dans le cadre de la mise en œuvre du plan de sauvegarde*

Les sociétés sont libres de définir leur propre plan de sauvegarde, avec le concours des administrateurs judiciaires. Elles sont néanmoins dans l'obligation de consulter leurs créanciers respectifs avant l'adoption du plan, à l'exception des créanciers pour lesquels le projet de plan ne modifie pas les modalités de paiement ou prévoit un paiement intégral en numéraire dès l'arrêté du plan ou dès l'admission de leurs créances.

Chacune des sociétés étant en dessous des seuils légaux, à savoir 150 salariés et 20 M€ de chiffre d'affaires, elles peuvent choisir de consulter leurs créanciers dans le cadre de comités ou individuellement. À la date d'établissement des comptes semestriels, il n'a pas été prévu de constituer des comités de créanciers.

C'est le Tribunal de commerce qui prendra la décision d'adopter les différents plans de sauvegarde des sociétés dont la durée ne pourra excéder dix ans, en donnant acte des délais et remises acceptés par les créanciers (délais et remises qui pourront toutefois être réduits par le tribunal). Pour les créanciers qui n'auraient pas accepté de délais ou remises, le tribunal leur imposera des délais uniformes de paiement qui ne pourront excéder la durée du plan, étant précisé que le premier paiement effectué par les sociétés pourra intervenir au plus tard à la fin de la première année suivant l'arrêté des plans (art. L. 626-18 C. com.). La loi ne prévoyant pas de montant minimum pour ce premier paiement, le tribunal pourra librement fixer un montant compatible avec les ressources financières des sociétés, telles qu'elles ressortiront du plan d'affaires établi pour les besoins des plans.

Les sociétés et leurs conseils travaillent en étroite collaboration avec les administrateurs judiciaires afin d'élaborer leur plan de sauvegarde.

#### — *Gel des créances antérieures, interdiction des actions en paiement et interdiction de la dégradation des droits ou de l'aggravation des obligations contractuelles pendant la période d'observation*

Les jugements ouvrant les procédures de sauvegarde en date du 23 mai 2019 à l'égard de sociétés Euris, Finatis et Foncière Euris, la société Rallye et ses filiales Cobivia, l'Habitation Moderne de Boulogne (HMB), et du 17 juin 2019 à l'égard de la filiale de Rallye Al pétrol ont emporté, de plein droit, interdiction de payer toute créance née antérieurement au jugement d'ouverture (art. L.

622-7 C. com.), soit principalement les créances bancaires et obligataires en principal et en intérêts desdites sociétés.

Seules les créances postérieures aux jugements d'ouverture et nées pour les besoins du déroulement des procédures de la période d'observation ou en contrepartie d'une prestation fournie aux sociétés pendant cette période, soit en pratique les créances postérieures nées de l'exploitation courante, doivent être payées par les sociétés à leur échéance.

En conséquence du principe du gel des créances antérieures, l'ouverture des procédures de sauvegarde interdit toute action en justice tendant à la condamnation des sociétés au paiement desdites créances antérieures ou à la résolution de contrats pour défaut de paiement de ces créances. Par ailleurs, aucune saisie des biens des sociétés à raison du non-paiement de créances antérieures ne sera possible au cours de la période d'observation des procédures de sauvegarde (sauf exceptions aux dispositions de l'article L. 211-40 développées ci-dessous).

Enfin, les procédures de sauvegarde interdisent aux cocontractants de résilier leurs contrats, de déclarer la déchéance du terme, de dégrader les droits contractuels ou au contraire d'aggraver les obligations contractuelles des sociétés du seul fait de l'ouverture des procédures de sauvegarde, et ce qu'il s'agisse de contrats en cours ou non. Toute clause contraire serait réputée non écrite.

L'ouverture de la procédure de sauvegarde a également eu pour conséquence le gel du paiement des dividendes votés par l'Assemblée générale de Foncière Euris du 16 mai 2019 et l'Assemblée générale de Finatis du 17 mai 2019.

#### — Risque de réalisation de nantissements liés aux opérations de financement structurés

Pour sa part, la société Finatis n'a conclu aucun financement structuré.

La société Euris, actionnaire de contrôle de Finatis, a conclu avec un établissement financier un financement de 15 M€, structuré sous la forme de ventes à terme (prepaid forward) assorties d'opérations d'échange sur actions (equity swap), et bénéficiant de nantissements portant sur 0,5 million d'actions de la société Finatis, soit 8,6 % de son capital. La réalisation de

l'intégralité des nantissements susvisés porterait la participation de Euris dans Finatis à 83,8 % du capital et des droits de vote, et serait donc sans effet sur le contrôle de Finatis par Euris.

Au cours des exercices précédents, les filiales Foncière Euris et Rallye ont conclu avec certains établissements bancaires des financements structurés sous la forme de ventes à terme (*prepaid forward*) et d'opérations d'échange sur actions (*equity swap*) ainsi que des ventes d'options, garantis par des nantissements portant sur des actions Rallye et des actions Casino pour des montants respectifs (nets de cash-collateral) de 77 M€ et 231 M€.

Le classement comptable de ces opérations n'a pas été modifié : les dettes correspondant au nominal des ventes à terme prépayées figurent en passif financier sans compensation avec les montants de gages espèces de Foncière Euris et Rallye figurant à l'actif pour respectivement 50 M€ et 42 M€.

Ces nantissements portent au total sur 11,3 millions d'actions Rallye, soit 21,6 % du capital de Rallye et 9,5 millions d'actions Casino, soit 8,7 % du capital de Casino.

Au niveau de Foncière Euris, l'hypothèse de réalisation de l'intégralité de ces nantissements serait susceptible de ramener la participation directe de Foncière Euris dans Rallye à 39,9 % du capital et 55,3 % des droits de vote (la participation du concert Foncière Euris dans Rallye serait de 40,3 % et 55,8 % des droits de vote), contre une participation directe de 61,5 % du capital et 73,8 % des droits de vote au 30 juin 2019.

Elle serait donc sans effet sur le contrôle de Rallye.

Au niveau de Rallye, l'hypothèse de réalisation de l'intégralité des nantissements susvisés ramènerait la participation de Rallye dans Casino à 43,6 % du capital et 53,2 % des droits de vote (contre 52,3 % du capital et 61,1 % des droits de vote au 30 juin 2019).

Elle serait donc sans effet sur le contrôle de Casino.

Dans l'hypothèse où ces contrats de financements structurés venaient à être intégralement résiliés et les suretés appréhendées selon les modalités explicitées précédemment, les conséquences cumulatives sur les agrégats comptables du groupe Finatis seraient les suivantes :

(en millions d'euros)	Simulation <sup>(1)</sup>	30 juin 2019
<b>Capitaux propres du groupe Finatis</b>	<b>8 851</b>	<b>8 488</b>
Dont part du groupe Finatis	(69)	120
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	8 920	8 368
<b>Dettes financières nettes du groupe Finatis</b>	<b>7 536</b>	<b>7 899</b>
Dont Dette financière nette périmètre Rallye holding	2 641	2 925
Dont Dette financière nette Foncière Euris	113	192
Dont Dette financière nette Finatis	130	130

(1) Avec l'hypothèse de réalisation de l'intégralité des nantissements affectés aux financements structurés et ventes d'options qui serait susceptible de ramener la participation directe de Foncière Euris dans Rallye à 39,9 % du capital et 55,3 % des droits de vote et celle de Rallye dans Casino à 43,6 % du capital et 53,2 % des droits de vote ; Sur la base des éléments financiers et des cours de bourse de Rallye et Casino au 30 juin 2019.

## 2.1. Rallye

### — Finalisation de la cession de Courir

Le 28 février 2019, Rallye a annoncé que sa filiale Groupe Go Sport, détenue à 100 %, avait finalisé la réalisation de la cession des activités de Courir à Equistone Partners Europe, suite à l'offre ferme reçue le 19 octobre 2018, pour un montant de 283 M€.

## 2.2. Groupe Casino

### — Cession de Via Varejo

Conformément à sa stratégie à long terme de mettre l'accent sur le développement de l'activité alimentaire, GPA a finalisé le 14 juin 2019 le processus de cession de la totalité de sa participation dans sa filiale Via Varejo débuté le 23 novembre 2016 par le biais d'une vente en bloc sur le marché au prix de 4,90 reais par action totalisant un prix de cession de 2,3 MdR\$ (517 M€). En prenant en compte la réalisation des deux total return swap (TRS) sur le semestre, le montant total encaissé au titre de la cession de la participation de Via Varejo s'élève à 2,7 MdR\$ (615 M€). Ces opérations ont conduit à la reconnaissance d'une plus-value nette d'impôt de 55 MR\$ (soit 12 M€), présentée sur la ligne « activités abandonnées ». L'incidence de la cession sur les intérêts ne donnant pas le contrôle s'élève à -750 M€ (renvoi (5) de l'état de variation des capitaux propres consolidés).

En dehors du résultat de cession de Via Varejo, le résultat des activités abandonnées reflétant essentiellement l'activité de Via Varejo du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la date de cession s'établit à 1 M€.

### — Plan de cession d'actifs non stratégiques

Le 11 juin 2018, le groupe Casino a annoncé le lancement d'un plan de cession d'actifs pour poursuivre la transformation de son modèle et accélérer son désendettement en France. Ce plan porte sur des actifs non stratégiques identifiés par le Groupe, notamment immobiliers, pouvant être cédés pour une valeur estimée initialement de 1,5 Md€. L'objectif a été porté en mars 2019 à 2,5 Md€.

Au 30 juin 2019, les opérations réalisées au titre de ce plan s'élèvent à 1 871 M€ dont 1 105 M€ réalisés en 2018 (la cession de 15 % de Mercialis sous la forme d'un equity swap pour un montant de 213 M€ (note 3.1.2), l'entrée de Tikehau Capital et Bpifrance au capital de GreenYellow pour un montant de 150 M€ et la cession-bail d'actifs immobiliers de Monoprix pour un montant de 742 M€). Les principales opérations réalisées sur le semestre portent sur :

- La cession-bail le 8 mars 2019 des murs de 13 Géant Casino, 3 Hyper Casino et 10 Supermarchés Casino à des fonds gérés par Fortress pour un prix de cession s'établissant à 392 M€ et

comportant une composante variable positive pouvant aller jusqu'à 150 M€ basée essentiellement sur le rendement futur des actifs cédés ; cette composante variable n'a pas été reconnue dans les comptes. Casino conserve l'exploitation de ces magasins au travers de contrats de location pour un loyer annuel de 32 M€. La cession-bail a généré une plus-value nette avant impôt de 15 M€, présentée en « autres produits opérationnels », après prise en compte de l'incidence de la norme IFRS 16 au titre de cette opération de cession-bail.

- La signature d'un accord avec des fonds gérés par des sociétés affiliées à Apollo Global Management en vue de la cession-bail de 32 murs de magasins valorisés 470 M€ (12 Géant Casino et 20 magasins à enseigne Monoprix et Casino Supermarchés). La finalisation de l'opération est prévue pour fin octobre 2019. Le prix de cession s'établirait à 374 M€ et comporterait une composante variable positive pouvant aller jusqu'à 110 M€. Ces murs sont présentés au 30 juin 2019 en application d'IFRS 5 en « Actifs détenus en vue de la vente » pour un montant de 338 M€. Casino conserverait l'exploitation de ces magasins au travers de contrats de location pour un loyer annuel de 27 M€.

Par ailleurs, faisant suite à la signature d'un accord en février 2019 avec Compass Group Plc., le Groupe Casino a cédé fin juin 2019 la société R2C, filiale de Casino spécialisée en restauration collective. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes.

Enfin, le 22 juillet 2019 le Groupe a annoncé la signature d'un accord en vue de la vente de Vindémia pour 219 M€ (note 13).

### — Plan de cession et de fermeture de magasins déficitaires

Le groupe Casino poursuit le plan de cession et de fermeture de magasins déficitaires annoncé en 2018. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, des promesses en vue de la cession ont été signées portant sur 36 magasins intégrés (dont 12 hypermarchés) pour des produits de cession de 191 M€ ; au 30 juin 2019, le Groupe a finalisé la cession de 27 magasins (dont 8 hypermarchés) essentiellement au cours du mois de juin, et perçu 105 M€.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé le 24 juillet avoir signé des promesses en vue de cession portant sur 3 hypermarchés pour un produit de cession de 42 M€ (note 13).

Parallèlement, depuis 2018, 56 magasins déficitaires intégrés ont été fermés.

L'ensemble de ces magasins a représenté en 2018 un chiffre d'affaires HT de l'ordre de 500 M€ pour une perte de Résultat Opérationnel Courant de 52 M€.

L'ensemble de ces opérations de rationalisation a conduit à la comptabilisation de 67 M€ de charges en « Autres charges opérationnelles » au 30 juin 2019 (note 6.5).

— *Projet de simplification de la structure  
du groupe Casino en Amérique latine (note 13)*

Le Conseil d'administration de GPA, filiale du groupe Casino au Brésil, a approuvé le 26 juin 2019 la formation d'un comité ad-hoc d'administrateurs indépendants afin d'examiner un projet qui conduirait à simplifier la structure du groupe en Amérique Latine.

Le Conseil d'administration de Casino a examiné le projet qui inclurait les prochaines étapes suivantes :

- une offre publique en numéraire lancée par GPA sur 100 % d'Éxito, à laquelle Casino apporterait la totalité de sa participation (55,3 %) ;
- une acquisition par Casino des titres détenus par Éxito dans Segisor (qui détient elle-même 99,9 % des droits de vote et 37,3 % des droits économiques de GPA) ;

- une migration des actions de GPA au Novo Mercado segment B3, avec la conversion des actions préférentielles (PN) en actions ordinaires (ON) selon une parité de 1:1, permettant de mettre fin à l'existence de deux classes d'actions et de donner accès à GPA à une base étendue d'investisseurs internationaux.

Le prix de l'offre publique par GPA et celui de l'acquisition par Casino des titres détenus par Éxito dans Segisor intégreront une prime sur les cours de bourse actuels.

À l'issue du projet, le groupe Casino détiendrait 41,4 % de GPA qui contrôlerait elle-même Éxito et ses filiales en Uruguay et en Argentine.

Cette opération sera soumise à l'accord des organes de gouvernance des trois sociétés concernées. L'opération étant au stade de projet, elle n'a pas d'impact sur les comptes semestriels.

## Note 3 • Périmètre de consolidation

### 3.1. Opérations de périmètre du 1<sup>er</sup> semestre 2019

#### 3.1.1. Franprix – Leader Price

Franprix – Leader Price a pris le contrôle de 36 magasins au cours du semestre auprès de deux masterfranchisés pour un prix d'acquisition non significatif. Une part mineure (8 M€) de l'écart d'acquisition a été inscrite en goodwill compte tenu de la situation nette négative de certaines de ces sociétés.

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les incidences sur le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et le résultat net consolidés du Groupe auraient été non significatives.

#### 3.1.2. TRS Mercialys

Le 26 juillet 2018, dans le cadre du plan de cession d'actifs annoncé, le groupe Casino a réduit sa participation dans Mercialys en termes de droit de vote de 40,3 % à 25,3 % via la cession d'un bloc de 15 % du capital à une banque, au travers d'un contrat de total return swap (TRS). Dans le cadre de cette opération, le groupe Casino a encaissé immédiatement un montant de 213 M€ avant frais (209 M€ nets de frais).

Au 31 décembre 2018, cet instrument n'étant pas déconsolidant au sens de la norme IFRS 9 tant que la banque n'a pas vendu les titres sur le marché, la cession des titres à travers ce contrat n'avait pas été reconnue dans les comptes et avait conduit à l'enregistrement d'une dette financière au titre des actions non encore cédées sur le marché pour un montant de 198 M€ (au prix de cession à la banque) ; la cession des actions et les plus ou moins-values associées sont reconnues lors de la cession des actions sur le

marché par la banque. L'incidence sur le compte de résultat du Groupe de la cession de 1 % par l'établissement financier n'était pas matérielle.

Au 30 juin 2019, 50,4 % des actions du TRS ont été écoulées. A ce titre, le groupe Casino a reconnu une moins-value de cession des titres de 13 M€ en « Autres charges opérationnelles ». La dette financière s'établit désormais à 125 M€.

Au niveau du groupe Foncière Euris, les comptes consolidés intègrent une quote-part de la situation nette de Mercialys selon la méthode mise en équivalence avec un pourcentage d'intérêts de 34,7 % au 30 juin 2019 (40,2 % au 31 décembre 2018), dont 7,5 % correspondant aux titres non cédés à cette date par l'établissement financier.

Les titres faisant l'objet du TRS, mis en place par Casino, continuent d'être classés en « Actifs détenus en vue de la vente » pour la quote-part non cédée en application d'IFRS 5 à leurs valeurs comptables pour un montant de 59 M€ au 30 juin 2019 (114 M€ au 31 décembre 2018) (note 3.2).

Par ailleurs, les sociétés Rallye et Foncière Euris ont contracté auprès d'établissements financiers des instruments dérivés (equity swap) portant sur 2,0 % et 3,5 % du capital de Mercialys au 31 décembre 2018. Au 30 juin 2019, l'un des 2 TRS de Rallye a été résilié et son dénouement est en cours, ramenant ainsi son exposition économique résiduelle à 1,6 % capital de Mercialys ; sur le semestre, Foncière Euris a dénoué un TRS et conserve des instruments dérivés représentant 2,5 % du capital de Mercialys (voir note 9.3.2 Autres produits et charges financiers). Une moins-value latente de 24 M€ au 30 juin 2019 (contre une moins-value latente de 27 M€ au 31 décembre 2018) est comptabilisée dans le poste « Autres dettes - dérivés passifs » au titre de l'exposition résiduelle liée à ces instruments dérivés.

### 3.2. Actifs détenus en vue de la vente

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019		31/12/2018 retraité	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Sous-groupe Via Varejo	2			6 812	5 493
Autres <sup>(1)</sup>		1 522	485	1 985	667
<b>Total</b>		<b>1 522</b>	<b>485</b>	<b>8 797</b>	<b>6 160</b>
Actif net		1 037		2 637	
Dont Part du Groupe de la filiale vendeuse	9.2	1 030		1 858	

(1) Au 30 juin 2019, cette ligne est composée principalement de magasins et d'actifs immobiliers, à hauteur de 742 M€ (part du groupe Casino) en relation avec les plans de cession d'actifs (y compris le sous-groupe Vindémia) et de rationalisation du parc magasins, des titres Mercialys faisant l'objet du contrat de TRS pour 59 M€ et des actifs immobiliers polonais. Au 31 décembre 2018, cette ligne était composée d'une part, de magasins et d'actifs immobiliers à hauteur de 874 M€ (part du groupe Casino) en relation avec les plans de cessions d'actifs et de rationalisation du parc magasins et des titres Mercialys faisant l'objet du contrat de TRS pour 114 M€, et d'autre part, des activités de Courir et des actifs immobiliers polonais.

### 3.3. Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

#### 3.3.1. Variation des participations dans les entreprises associées et les coentreprises

(en millions d'euros) Sociétés	Ouverture retraitée	Pertes de valeur	Quote- part de résultat net de la période	Dividendes versés	Autres variations	Clôture
<b>Entreprises associées</b>						
FIC (GPA)	40		18	(6)	(6)	<b>46</b>
Mercialys <sup>(1)</sup>	364		31	(44)	(129) <sup>(2)</sup>	<b>222</b>
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	4		(50)		54 <sup>(3)</sup>	<b>8</b>
Autres	39		(5)	(5)	37	<b>66</b>
<b>Coentreprises</b>						
Banque du Groupe Casino	84		3		12	<b>99</b>
Tuya (Éxito)	32		16		7	<b>55</b>
Autres	16				3	<b>19</b>
<b>Exercice 2018</b>	<b>579</b>		<b>13</b>	<b>(55)</b>	<b>(22)</b>	<b>515</b>
<b>Entreprises associées</b>						
FIC (GPA)	46		9	(2)	1	<b>54</b>
Mercialys <sup>(1)</sup>	222		19	(22)	12	<b>231</b>
Entreprises associées du groupe Franprix-Leader Price	8		(26)		26 <sup>(3)</sup>	<b>8</b>
Autres	66		(4)	(2)	2	<b>62</b>
<b>Coentreprises</b>						
Banque du Groupe Casino	99		2		13	<b>114</b>
Tuya (Éxito)	55		(1)		2	<b>56</b>
Autres	19		1			<b>20</b>
<b>1<sup>er</sup> semestre 2019</b>	<b>515</b>			<b>(26)</b>	<b>56</b>	<b>545</b>

(1) Depuis le 21 juin 2013, date de perte de contrôle, Mercialys est consolidée selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes consolidés de Casino (1 % supplémentaire du capital de Mercialys est consolidé au niveau de Foncière Euris depuis 2015, auquel s'est ajouté 1 % complémentaire sur la période à la suite du dénouement d'un equity swap, pour lequel il existait une option de livraison en titres) (note 3.1.2).

(2) La variation de -129 M€ en 2018 reflétait principalement le classement selon IFRS 5 des titres faisant l'objet d'un contrat de TRS et non encore cédés sur le marché pour 114 M€ ; elle intégrait également à hauteur de 5 M€ en résultat opérationnel courant la quote-part de marge précédemment neutralisée au titre d'opérations passées entre Mercialys et le groupe Casino, suite à la cession effective de 1 % des titres Mercialys dans le cadre de ce TRS.

(3) En 2019, le montant de 26 M€ reflète essentiellement le reclassement de présentation de la quote-part des pertes d'entreprises associées de Franprix – Leader Price excédant la valeur comptable des participations lorsque Franprix – Leader Price a l'obligation de supporter sa quote-part de perte de ces entités associées. En 2018, le montant de 54 M€ reflétait principalement d'une part cette même nature de reclassement de présentation à hauteur de 20 M€, et d'autre part la souscription d'une augmentation de capital par Franprix – Leader Price dans un masterfranchisé à hauteur de 20 M€.



### 3.3.2. Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 30 juin 2019, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

### 3.3.3. Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

(en millions d'euros)	2019		2018 retraité	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
<b>Soldes à la clôture du 30 juin 2019 et du 31 décembre 2018</b>				
Prêts	26	11	28	11
dont dépréciation	(20)		(44)	
Créances	172	60	137	49
dont dépréciation				
Dettes	30	381	43	549
<b>Transactions sur le 1<sup>er</sup> semestre</b>				
Charges	6 <sup>(1)</sup>	828 <sup>(2)</sup>	10 <sup>(1)</sup>	987 <sup>(2)</sup>
Produits	463 <sup>(3)</sup>	19	519 <sup>(3)</sup>	19

(1) Compte tenu de l'application de la norme IFRS 16, les montants ci-dessus n'incluent pas les montants des loyers liés aux 66 baux signés avec Mercialys, ces loyers s'élevant à 27 M€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (1<sup>er</sup> semestre 2018 : 71 baux pour 26 M€).

(2) Dont 574 M€ d'achats de carburant auprès de Distridyn et 229 M€ d'achats de marchandises auprès de CD Supply Innovation sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 (1<sup>er</sup> semestre 2018 : respectivement 576 M€ et 400 M€). Le partenariat avec CD Supply Innovation s'est dénoué sur le semestre.

(3) Les produits de 463 M€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019 et 519 M€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2018 incluent à hauteur de 352 M€ et 440 M€ respectivement les ventes de marchandises de Franprix - Leader Price et Distribution Casino France envers des masterfranchisés mis en équivalence. Ils incluent également les produits liés aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 53 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 (1<sup>er</sup> semestre 2018 : 8 M€) générant une marge de 30 M€ (note 5.1) ; l'incidence du 1<sup>er</sup> semestre 2019 résulte de la dilution de Casino dans Mercialys conduisant à la déneutralisation à due concurrence des opérations immobilières antérieures.

## Note 4 • Complément d'information lié au tableau de flux de trésorerie

### 4.1. Réconciliation des dotations aux provisions

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018 retraité
Perte de valeur nette sur goodwill		
Perte de valeur nette sur immobilisations incorporelles		3
Perte de valeur nette sur immobilisations corporelles	(27)	(12)
Perte de valeur nette sur immeubles de placement		
Perte de valeur nette sur actifs au titre de droits d'utilisation	(7)	(3)
Perte de valeur nette sur autres actifs <sup>(1)</sup>	(97)	(1)
Reprise nette de provision pour risques et charges	3	17
<b>Dotations aux provisions retraitées dans le tableau des flux de trésorerie</b>	<b>(128)</b>	<b>4</b>

(1) Concerne essentiellement les actifs classés selon IFRS 5.

### 4.2. Réconciliation de la variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) avec les postes du bilan

(en millions d'euros)	31/12/2018 retraité	Flux de trésorerie		Variations de		Reclass et autres	30/06/2019
		d'exploita- tion	Autres	périmètre	change		
Stocks de marchandises	(3 796)	39		(8)	(29)	1	<b>(3 793)</b>
Stocks de promotion immobilière	(185)	(84)		(2)	(2)	(3)	<b>(276)</b>
Fournisseurs	6 791	(919)		17	51	(49)	<b>5 891</b>
Créances clients et comptes rattachés	(925)	(55)		55	1	(3)	<b>(927)</b>
(Autres créances) / dettes	273	(249)	(111)	77	(21)	44	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>2 158</b>	<b>(1 268)</b>	<b>(111)</b>	<b>139</b>		<b>(10)</b>	<b>908</b>

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2018 retraité	Flux de trésorerie		Variations de		Reclass et autres	30/06/2018 retraité
		d'exploita- tion	Autres	périmètre	change		
Stocks de marchandises	(3 882)	(147)		(50)	147	(2)	<b>(3 934)</b>
Stocks de promotion immobilière	(133)	(21)		(1)	4	(12)	<b>(163)</b>
Fournisseurs	6 769	(533)		26	(183)	21	<b>6 100</b>
Créances clients et comptes rattachés	(912)	79		4	24	(4)	<b>(809)</b>
(Autres créances) / dettes	488	(169)	(70)	(6)	64	19	<b>326</b>
<b>Total</b>	<b>2 330</b>	<b>(791)</b>	<b>(70)</b>	<b>(27)</b>	<b>56</b>	<b>22</b>	<b>1 520</b>

#### 4.3. Réconciliation des acquisitions d'immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018 retraité
Augmentations et acquisitions d'immobilisations incorporelles	(110)	(90)
Augmentations et acquisitions d'immobilisations corporelles	(375)	(366)
Augmentations et acquisitions d'immeubles de placement	(12)	(31)
Variations des dettes sur immobilisations	(31)	(64)
Capitalisation des coûts d'emprunts (IAS 23)	2	6
<b>Flux de décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b>	<b>(526)</b>	<b>(545)</b>

#### 4.4. Réconciliation des cessions d'immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018 retraité
Sorties d'immobilisations incorporelles	5	4
Sorties d'immobilisations corporelles	91	73
Résultats de cessions d'actifs	71	4
Variation des créances sur immobilisations	(69)	5
Sorties des actifs classés en IFRS 5	316	137
<b>Flux d'encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement</b>	<b>414</b>	<b>223</b>

#### 4.5. Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018
Montant payé pour les prises de contrôle	(14)	(70)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	7	(19)
Montant reçu pour les pertes de contrôle	422	15
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	(3)	
<b>Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle</b>	<b>412</b>	<b>(74)</b>

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, l'incidence nette de ces opérations sur la trésorerie du Groupe résulte principalement de la cession de Courir pour 283 M€ et de la perte de contrôle de magasins déficitaires en lien avec le plan de rationalisation du parc pour 105 M€ (note 2).

#### 4.6. Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre	
	2019	2018
Vindémia – rachat de minoritaires de la filiale à Mayotte	(18)	
Green Yellow – frais attachés à la cession sans perte de contrôle de 2018	(10)	
Éxito - contribution complémentaire de FIC dans Viva Malls	3	36
Distribution Casino France - Cession sans perte de contrôle		20
Autres	(8)	(49)
<b>Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle</b>	<b>(33)</b>	<b>7</b>

#### 4.7. Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de la dette financière nette

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2019	2018 retraité
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(1 301)</b>	<b>(497)</b>
Augmentation d'emprunts et dettes financières <sup>(1)</sup>	9.2.3	(1 117)	(2 097)
Diminution d'emprunts et dettes financières <sup>(1)</sup>	9.2.3	894	376
Variations de dettes sans effet de trésorerie <sup>(1)</sup>		(49)	223
<i>Variation part du Groupe d'actifs nets détenus en vue de la vente</i>		(235)	82
<i>Variation d'autres actifs financiers</i>		69	1
<i>Dettes financières liées aux variations de périmètre</i>		70	
<i>Variation de couverture de juste valeur et flux de trésorerie</i>		(24)	17
<i>Intérêts courus</i>		86	78
<i>Autres</i>		(15)	45
Incidence des variations monétaires <sup>(1)</sup>		(61)	84
Variation des emprunts et dettes financières des activités abandonnées		314	618
<b>Variation de la dette financière nette</b>		<b>(1 320)</b>	<b>(1 293)</b>
Dette financière nette à l'ouverture <sup>(2)</sup>	9.2.1	6 579	7 392
Dette financière nette à la clôture	9.2.1	7 899	8 685

(1) Ces incidences sont relatives uniquement aux activités poursuivies.

(2) Après prise en compte des incidences IFRS 16 pour -57 M€ et -67 M€ respectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### 4.8. Réconciliation des intérêts financiers nets versés

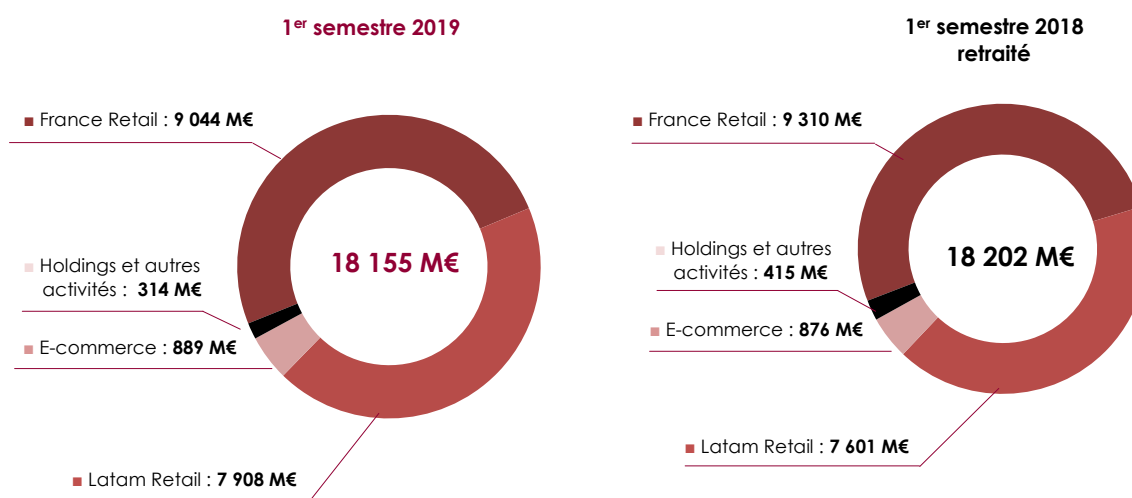
(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre	
		2019	2018 retraité
<b>Coût de l'endettement financier net présenté au compte de résultat</b>	9.3.1	<b>(210)</b>	<b>(212)</b>
Neutralisation de gains/pertes de changes latents		7	(12)
Neutralisation des amortissements de frais et primes d'émission/remboursement		15	18
Capitalisation des coûts d'emprunts		(2)	(6)
Variation des intérêts courus et des dérivés de couverture de juste valeur des dettes financières		(102)	(107)
Intérêts financiers versés sur passifs de loyers	9.3.2	(138)	(118)
Coûts de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	9.3.2	(36)	(38)
<b>Intérêts financiers nets versés tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie</b>		<b>(466)</b>	<b>(475)</b>

## Note 5 • Information sectorielle

L'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale (principal décideur opérationnel) pour évaluer les performances et allouer les ressources et comprend l'incidence résultant de la norme IFRS 16. Elle inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des Business Unit du Groupe.

### 5.1. Indicateurs clés par secteur opérationnel

— Ventilation du chiffre d'affaires par secteur opérationnel



— Ventilation des autres indicateurs par secteur opérationnel

(en millions d'euros)	Notes	Grande Distribution			Holdings et autres activités	Total
		France Retail	Latam Retail	E-commerce		
<b>1<sup>er</sup> semestre 2019</b>						
EBITDA <sup>(1)</sup>		606 <sup>(2)</sup>	507	14	13	1 140
Dotations aux amortissements opérationnels courants	6.3 / 6.4	(415)	(245)	(30)	(23)	(713)
Résultat opérationnel courant		191 <sup>(2)</sup>	262	(16)	(10)	427
Dont impacts IFRS 16 sur l'EBITDA		310	141	12	23	486
Dont impacts IFRS 16 sur le résultat opérationnel courant		40	48	2	5	95
<b>1<sup>er</sup> semestre 2018 retraité</b>						
EBITDA <sup>(1)</sup>		586 <sup>(2)</sup>	610 <sup>(3)</sup>	4	26	1 226
Dotations aux amortissements opérationnels courants	6.3 / 6.4	(422)	(237)	(25)	(32)	(716)
Résultat opérationnel courant		164 <sup>(2)</sup>	373 <sup>(3)</sup>	(20)	(7)	510
Dont impacts IFRS 16 sur l'EBITDA		279	139	11	29	458
Dont impacts IFRS 16 sur le résultat opérationnel courant		28	49	2	5	84

(1) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

(2) Dont 30 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2019 au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France correspondant essentiellement en 2019 à la déneutralisation des marges sur opérations de promotion immobilière entre Casino et Mercialys faisant suite à la dilution de Casino dans Mercialys (note 3.3.3), contre 21 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

(3) Dont 414 MR\$ (100 M€) au titre de crédits de taxes reconnus par GPA au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 (principalement liés à la reprise de provision sur le crédit ICMS ST d'Assai suite à un changement législatif).

## 5.2. Indicateurs clés par zone géographique

(en millions d'euros)	Grande Distribution			Holdings et autres activités		Total
	France	Amérique Latine	Autres secteurs internationaux	France	Autres secteurs internationaux	
<b>2019</b>						
Chiffre d'affaires externe du premier semestre	9 931	7 902	8	273	41	<b>18 155</b>
Actifs non courants au 30 juin 2019 <sup>(1)</sup>	13 669	9 889	59	237	3	<b>23 857</b>
<b>2018 retraité</b>						
Chiffre d'affaires externe du premier semestre	10 184	7 599	4	370	45	<b>18 202</b>
Actifs non courants au 31 décembre 2018 <sup>(1)</sup>	13 868	9 694	60	238	4	<b>23 864</b>

(1) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées ainsi que les charges constatées à plus d'un an.

## Note 6 • Données liées à l'activité

### 6.1. Saisonnalité de l'activité

Toutes activités confondues, la saisonnalité sur le compte de résultat est faible pour le chiffre d'affaires ; le chiffre d'affaires du groupe Casino au 1<sup>er</sup> semestre 2018 avait représenté 49 % du total de l'année (48 % à taux de change moyen de l'année 2018), mais est plus marquée pour le résultat opérationnel courant (1<sup>er</sup> semestre 2018 par rapport à l'année 2018 : 37 % et 36 % à taux de change moyen de l'année 2018).

Les flux de trésorerie générés par le Groupe, et notamment Casino, sont également plus marqués par cette saisonnalité : la variation du besoin en fonds de roulement constatée au 1<sup>er</sup> semestre est structurellement négative du fait de l'importance des règlements fournisseurs réalisés en début d'année civile au titre des achats effectués pour servir la forte demande du mois de décembre de l'année précédente.

### 6.2. Ventilation des revenus totaux

Les tableaux suivants présentent la ventilation des produits des activités ordinaires :

(en millions d'euros)	Grande distribution			Holdings et autres activités	1 <sup>er</sup> semestre 2019
	France Retail	Latam Retail	E-commerce		
Chiffre d'affaires, hors taxes	9 044	7 908	889	314	18 155
Autres revenus	244	83			327
<b>Revenus totaux</b>	<b>9 288</b>	<b>7 991</b>	<b>889</b>	<b>314</b>	<b>18 482</b>

(en millions d'euros)	Grande distribution			Holdings et autres activités	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
	France Retail	Latam Retail	E-commerce		
Chiffre d'affaires, hors taxes	9 310	7 601	876	415	18 202
Autres revenus	163	75			238
<b>Revenus totaux</b>	<b>9 473</b>	<b>7 676</b>	<b>876</b>	<b>415</b>	<b>18 440</b>

### 6.3. Nature de charges par fonction

(en millions d'euros)	Notes	Coûts logistiques <sup>(1)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	Total 1 <sup>er</sup> semestre 2019
Frais de personnel		(273)	(1 549)	(433)	<b>(2 255)</b>
Autres charges		(430)	(1 252)	(232)	<b>(1 914)</b>
Dotations aux amortissements	5.1 / 6.4	(74)	(543)	(96)	<b>(713)</b>
<b>Total</b>		<b>(777)</b>	<b>(3 344)</b>	<b>(761)</b>	<b>(4 882)</b>

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

(en millions d'euros)	Notes	Coûts logistiques <sup>(1)</sup>	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	Total 1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Frais de personnel		(270)	(1 606)	(424)	<b>(2 300)</b>
Autres charges		(414)	(1 276)	(213)	<b>(1 903)</b>
Dotations aux amortissements	5.1 / 6.4	(72)	(556)	(88)	<b>(716)</b>
<b>Total</b>		<b>(756)</b>	<b>(3 438)</b>	<b>(725)</b>	<b>(4 919)</b>

(1) Les coûts logistiques sont inclus dans le « Coût d'achat complet des marchandises vendues ».

## 6.4. Amortissements

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles		(70)	(61)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		(243)	(273)
Dotations aux amortissements sur immeubles de placement		(6)	(4)
Dotations aux amortissements sur actifs au titre des droits d'utilisation		(394)	(378)
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>5.1 / 6.3</b>	<b>(713)</b>	<b>(716)</b>



## 6.5. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Total des autres Produits opérationnels	412	107
Total des autres Charges opérationnelles	(641)	(244)
<b>Total autres produits et charges opérationnels nets</b>	<b>(229)</b>	<b>(137)</b>
<b>Détail par nature</b>		
Résultat de cession d'actifs non courants <sup>(1)(6)</sup>	(3)	10
Pertes nettes de valeur des actifs <sup>(2)(6)</sup>	(118)	(2)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre <sup>(3) (6)</sup>	49	(33)
<b>Résultat de cession d'actifs non courants, pertes nettes de valeur des actifs et produits / charges nets liés à des opérations de périmètre</b>	<b>(72)</b>	<b>(25)</b>
Provisions et charges pour restructurations <sup>(3)(4) (6)</sup>	(96)	(96)
Produits et charges pour litiges et risques <sup>(5)</sup>	(44)	(16)
Divers	(17)	
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(157)</b>	<b>(112)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels nets</b>	<b>(229)</b>	<b>(137)</b>

(1) Le résultat net de cession d'actifs non courants sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 concerne principalement le secteur France Retail.

(2) La perte de valeur enregistrée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 porte principalement sur le secteur France Retail en liaison avec le plan de cession d'actifs.

(3) Le produit net de 49 M€ constaté sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 comprend notamment le produit de cession de la société Courir pour 162 M€ et la charge de 67 M€ liée au plan de rationalisation du parc du secteur France Retail comprenant des coûts sociaux, des coûts de fermetures, des coûts de déstockage et de dépréciation (21 M€ liés à des opérations de périmètres et 46 M€ présentés en « restructuration »). Les autres opérations de périmètre portent principalement sur le secteur France Retail. La charge de 34 M€ constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 correspondait principalement à des honoraires liés à divers projets d'opérations de périmètre.

(4) Hors effet du plan de rationalisation du parc, la charge de restructuration au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019 concerne principalement le secteur France Retail et Latam Retail à hauteur respectivement de 28 M€ et 20 M€. Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, elle concernait principalement les secteurs France Retail à hauteur de 49 M€ (dont coûts sociaux et coûts de fermeture de magasins pour 41 M€ et des coûts de transformation du parc de magasins pour 8 M€) ainsi que Latam Retail à hauteur de 37 M€.

(5) Les provisions et charges pour litiges et risques représentent une charge nette de 44 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 qui reflète à hauteur de 24 M€ des risques fiscaux de GPA. Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, la charge nette de 16 M€ concernait les secteurs France Retail et Latam Retail pour respectivement 6 M€ et 8 M€.

(6) Réconciliation du détail des pertes nettes de valeur des actifs :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Pertes de valeur des goodwill		
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles		3
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	(27)	(12)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immeubles de placement		
Reprises / (pertes) de valeur nettes des actifs au titre de droits d'utilisation	(7)	(3)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des autres actifs (IFRS 5 et autres)	(96)	(2)
<b>Total pertes nettes de valeur des actifs des activités poursuivies</b>	<b>(130)</b>	<b>(13)</b>
Dont présenté en "Provisions et charges pour restructurations"	(10)	(2)
Dont présenté en "Pertes nettes de valeur des actifs"	(118)	(2)
Dont présenté en "Produits/(charges) nets liés à des opérations de périmètre"	(1)	(3)
Dont présenté en "Résultat de cession d'actifs non courants"		(9)

## Note 7 • Impôt

---

Le Groupe constate une charge d'impôt de -30 M€ au 30 juin 2019, contre une charge de -17 M€ au 30 juin 2018. Ces éléments proviennent essentiellement du groupe Casino et de Groupe Go Sport pour respectivement -19 M€ et -10 M€.

## Note 8 • Goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs au titre de droits d'utilisation

---

Au cours du premier semestre 2019, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement s'élèvent à 497 M€ contre 488 M€ lors de la même période en 2018. Par ailleurs, le montant des droits d'utilisation reconnus sur le semestre au titre des nouveaux contrats de location s'élève à 505 M€ contre 448 M€ lors de la même période en 2018.

Le Groupe a procédé à une revue au 30 juin 2019 des indices de perte de valeur, tels que définis dans l'annexe aux comptes consolidés 2018, relatifs aux goodwill ainsi qu'aux actifs immobilisés. Des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et droits d'utilisation d'un montant total de 34 M€ ont été comptabilisées sur la période (note 6.5) et concernent principalement le secteur France Retail.

S'agissant des goodwill, les principaux tests effectués sur les UGT goodwill présentant des indices de perte de valeur ont porté sur le secteur argentin ; ils n'ont pas abouti à la constatation de perte de valeur au 30 juin 2019.

## Note 9 • Structure financière et coûts financiers

### 9.1. Trésorerie nette

L'agrégat « Trésorerie nette » se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Equivalents de trésorerie	1 277	1 186
Disponibilités	2 104	2 642
<b>Trésorerie brute</b>	<b>3 381</b>	<b>3 828</b>
Concours bancaires courants	(131)	(149)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 250</b>	<b>3 679</b>

### 9.2. Emprunts et dettes financières

#### 9.2.1. Composition de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019			31/12/2018 retraité		
		Part non courante	Part courante (1)	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires (2)		5 009	2 840	<b>7 849</b>	6 623	1 239	<b>7 862</b>
Autres emprunts et dettes financières (3)		1 313	3 576	<b>4 889</b>	3 104	1 683	<b>4 787</b>
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (4)		1	6	<b>7</b>	3	3	<b>6</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>		<b>6 323</b>	<b>6 422</b>	<b>12 745</b>	<b>9 730</b>	<b>2 925</b>	<b>12 655</b>
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (5)		(146)	(31)	<b>(177)</b>	(82)	(34)	<b>(116)</b>
Part Groupe de la filiale vendeuse des actifs nets détenus en vue de la vente	3.2		(1 030)	<b>(1 030)</b>		(1 858)	<b>(1 858)</b>
Titres de placement et assimilés (6)		(13)	(245)	<b>(258)</b>	(8)	(266)	<b>(274)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.1		(3 381)	<b>(3 381)</b>		(3 828)	<b>(3 828)</b>
<b>Trésorerie active, autres actifs financiers et actifs nets détenus en vue de la vente</b>		<b>(159)</b>	<b>(4 687)</b>	<b>(4 846)</b>	<b>(90)</b>	<b>(5 986)</b>	<b>(6 076)</b>
<b>Dettes financières nettes</b>		<b>6 164</b>	<b>1 735</b>	<b>7 899</b>	<b>9 640</b>	<b>(3 061)</b>	<b>6 579</b>

(1) Les dettes financières des sociétés sous sauvegarde sont classées en « passifs financiers courants » quelle que soit leur échéance théorique et bien qu'elles soient gelées pendant toute la période d'observation.

(2) Dont 6 726 M€ et 1 123 M€ respectivement en France et au Brésil au 30 juin 2019 (au 31 décembre 2018 : dont 6 943 M€ et 919 M€ en France et au Brésil).

(3) Les autres emprunts et dettes financières comprennent des financements structurés sous la forme de ventes à termes prépayées assorties d'Equity swaps souscrits par Foncière Euris et Rallye, pour un montant net de 297 M€ au 30 juin 2019 et pour 79 M€ au 31 décembre 2018 ; ces montants incluent 92 M€ au 30 juin 2019 et 54 M€ au 31 décembre 2018 de gages espèces venant en déduction de ces financements.

(4) Dont 4 M€ et 1 M€ respectivement en Colombie et au Brésil au 30 juin 2019 (au 31 décembre 2018 : dont 3 M€, 2 M€ et 1 M€ respectivement en France, en Colombie et au Brésil).

(5) Dont 140 M€, 22 M€ et 15 M€ respectivement en France, au Brésil et en Colombie au 30 juin 2019 (au 31 décembre 2018 : dont 69 M€, 27 M€ et 20 M€ respectivement en France, en Colombie et au Brésil).

(6) Les actifs financiers de couverture courants et les titres de placement et assimilés sont regroupés dans le poste « Autres actifs financiers ».

## 9.2.2. Ventilation de la dette financière nette

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018 retraité				
	Dette financière (1)	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dette financière nette	Dette financière (1)	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dette financière nette
<b>Finatis</b>	<b>136</b>	<b>(6)</b>		<b>130</b>	<b>125</b>	<b>(21)</b>		<b>104</b>
<b>Foncière Euris holding (2)</b>	<b>214</b>	<b>(22)</b>		<b>192</b>	<b>181</b>	<b>(1)</b>		<b>180</b>
<b>Périmètre Rallye (2)</b>	<b>3 067</b>	<b>(148)</b>	<b>(4)</b>	<b>2 916</b>	<b>3 165</b>	<b>(71)</b>	<b>(123)</b>	<b>2 970</b>
<b>Casino</b>	<b>8 893</b>	<b>(3 195)</b>	<b>(1 000)</b>	<b>4 698</b>	<b>8 794</b>	<b>(3 730)</b>	<b>(1 709)</b>	<b>3 354</b>
France Retail	5 542	(1 665)	(983)	2 894	5 924	(2 097)	(1 126)	2 701
Latam Retail	2 901	(1 436)	(17)	1 448	2 635	(1 597)	(20)	1 019
Dont GPA alimentaire	1 811	(1 105)	(5)	701	1 597	(1 000)	(8)	589
Dont Éxito (3)	1 071	(330)	(13)	729	1 031	(596)	(12)	423
Latam Electronics							(563)	(563)
E-Commerce	449	(94)		355	234	(36)		198
<b>Filiales de projets immobiliers</b>	<b>1</b>	<b>(11)</b>	<b>(26)</b>	<b>(36)</b>		<b>(5)</b>	<b>(24)</b>	<b>(29)</b>
<b>Total</b>	<b>12 310</b>	<b>(3 381)</b>	<b>(1 030)</b>	<b>7 899</b>	<b>12 265</b>	<b>(3 828)</b>	<b>(1 858)</b>	<b>6 579</b>

(1) Correspond aux emprunts et dettes financières nets des dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie et des autres actifs financiers.

(2) Ce montant ne comprend pas 51 M€ prêtés par la société contrôlante (au 31 décembre 2018 : 60 M€).

(3) Groupe Go Sport contribue à hauteur de -9 M€ au 30 juin 2019 et 73 M€ au 31 décembre 2018.

(4) Éxito hors GPA, incluant l'Argentine et l'Uruguay.

### 9.2.3. Variation des dettes financières

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2019	Exercice 2018 retraité
Emprunts et dettes financières à l'ouverture		12 655	12 278
Instruments financiers dérivés actifs de couverture de juste valeur à l'ouverture		(116)	(112)
<b>Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture) - publié</b>		<b>12 539</b>	<b>12 166</b>
Incidence IFRS 16 (note 1.3)			(65)
<b>Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture) - retraité</b>		<b>12 539</b>	<b>12 101</b>
Nouveaux emprunts <sup>(1)</sup>		1 117	2 867
Remboursements d'emprunts <sup>(2)</sup>		(901)	(2 496)
Variation de la juste valeur des emprunts couverts		28	92
Variation des intérêts courus		(85)	(36)
Ecart de conversion		51	(169)
Variation de périmètre <sup>(3)</sup>		(110)	303
Reclassement des passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente		7	42
Autres et reclassements <sup>(4)</sup>		(78)	(165)
<b>Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)</b>		<b>12 568</b>	<b>12 539</b>
Emprunts et dettes financières à la clôture	9.2	12 745	12 655
Instruments financiers dérivés actifs de couverture de juste valeur à la clôture	9.2	(177)	(116)

(1) Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, les nouveaux emprunts comprennent principalement : (a) l'émission chez GPA de promissory notes pour 800 MR\$ soit 184 M€ ainsi que des nouveaux emprunts pour 487 MR\$ soit 112 M€, (b) l'utilisation de lignes de crédit chez Rallye pour 555 M€ et Éxito pour 310 milliards de pesos colombiens soit 86 M€, (c) l'utilisation de lignes de crédit par le segment France Retail pour 150 M€.

(2) Les remboursements d'emprunts sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 sont liés principalement à Rallye, Groupe Go Sport, Casino, Guichard-Perrachon, GPA et Éxito pour respectivement 434 M€, 247 M€, 54 M€, 71 M€ et 92 M€.

(3) Dont respectivement -73 M€ et -50 M€ en 2019 relatifs aux contrats de TRS portant sur les titres Mercialys (note 3.1.2) et Via Varejo (note 2). En 2018 : dont respectivement 198 M€ et 49 M€ relatifs aux contrats de TRS mis en place sur l'exercice et portant sur les titres de Mercialys et Via Varejo.

(4) Dont -35 M€ de variation des concours bancaires courants au 30 juin 2019 (31 décembre 2018 : -96 M€).

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, les flux de trésorerie de financement se résument par un décaissement net de 250 M€ ; ils sont composés de remboursements d'emprunts pour 901 M€ et d'intérêts nets versés pour 466 M€ (note 4.8) compensés à hauteur de 1 117 M€ par de nouveaux emprunts. En 2018, les flux de trésorerie de financement se résumaient par un décaissement net de 388 M€ ; ils étaient composés de remboursements d'emprunts pour 2 496 M€ et d'intérêts nets versés pour 759 M€ compensés à hauteur de 2 867 M€ par de nouveaux emprunts.

### 9.3. Résultat financier

#### 9.3.1. Coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Résultat de cession des équivalents de trésorerie		
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	11	22
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>11</b>	<b>22</b>
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	(221)	(234)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(221)</b>	<b>(234)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(210)</b>	<b>(212)</b>

#### 9.3.2. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2018 retraité
Produits financiers de participation		
Gains de change (hors opérations de financement)	19	17
Produits d'actualisation et de désactualisation	1	1
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture <sup>(1)</sup>	57	11
Variation positive de juste valeur des actifs financiers <sup>(1)</sup>	3	3
Autres produits financiers <sup>(2)</sup>	32	31
<b>Autres produits financiers</b>	<b>112</b>	<b>63</b>
Pertes de change (hors opérations de financement)	(24)	(20)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(2)	(1)
Intérêts financiers sur les passifs de loyers	(138)	(121)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture <sup>(1)</sup>	(14)	(57)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers <sup>(1)</sup>	(10)	(34)
Coût de mobilisation de créances sans recours et opérations assimilées	(36)	(38)
Charges liées à l'hyperinflation en Argentine	(4)	(7)
Autres charges financières	(60)	(43)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(288)</b>	<b>(321)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(176)</b>	<b>(258)</b>

(1) Au 30 juin 2019, le produit net de 36 M€ reflète principalement (a) la variation de valeur du TRS GPA (+36 M€) et du forward GPA (+20 M€), ainsi que des dividendes perçus et des coûts de portage associés à ces instruments pour respectivement +1 M€ et - 7 M€ et (b) les incidences liées à d'autres instruments dérivés pour -7 M€, et enfin (c) la variation de valeur et produits nets relatifs aux equity swaps Mercialis contractés par Foncière Euris et Rallye (+5 M€ pour 3,1 % du capital).

Au 30 juin 2018, la charge nette de 77 M€ reflète (a) la variation de valeur du TRS GPA (-6 M€) et du forward GPA (-18 M€) ainsi que les coûts de portage associés à ces instruments pour -7 M€, (b) la variation de valeur et produits nets relatifs aux equity swaps Mercialis contractés par Foncière Euris et Rallye (-18 M€) pour une quote-part de 5,5 % du capital, et enfin (c) les incidences liées à d'autres instruments dérivés pour -28 M€.

## 9.4. Juste valeur des instruments financiers

Les tableaux ci-dessous présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les actifs et passifs sur contrat, et la trésorerie et équivalents de trésorerie. La définition des différents niveaux de juste valeur est précisée dans l'annexe annuelle du 31 décembre 2018 en note 11.4.2.

### À l'actif

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur		
			niveau 1	niveau 2	niveau 3
<b>Au 30 juin 2019</b>					
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat <sup>(1)</sup>	28	<b>28</b>	1		27
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI <sup>(1)</sup>	69	<b>69</b>	4	37	28
Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(2)</sup>	177	<b>177</b>		177	
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(2)</sup>	3	<b>3</b>		3	
Autres dérivés actifs	14	<b>14</b>	5		9
<b>Au 31 décembre 2018</b>					
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat <sup>(1)</sup>	36	<b>36</b>	2		34
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par OCI <sup>(1)</sup>	73	<b>73</b>	12	28	33
Dérivés actifs de couverture de juste valeur <sup>(2)</sup>	116	<b>116</b>		116	
Dérivés actifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(2)</sup>	8	<b>8</b>		8	
Autres dérivés actifs	22	<b>22</b>	11	2	9

(1) La juste valeur des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (en 2017, présentés sous la catégorie "actifs financiers disponibles à la vente") est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Ils correspondent notamment à des investissements dans des fonds de Private Equity qui sont valorisés sur la base des données les plus récentes fournies par les gérants de ces fonds. Ces évaluations de juste valeur sont généralement de niveau 3. Les actifs financiers pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note.

(2) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux d'intérêt) et la qualité de contrepartie. Les dérivés de couverture de juste valeur sont quasi intégralement adossés à des emprunts financiers.

## Au passif

(en millions d'euros)

	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau de juste valeur		
			niveau 1	niveau 2	niveau 3
<b>Au 30 juin 2019</b>					
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(1)</sup>	7	<b>7</b>		7	
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(1)</sup>	49	<b>49</b>		49	
Autres dérivés passifs <sup>(1)</sup>	262	<b>262</b>		262	
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>	187	<b>187</b>			187
Passifs de loyers	4 904	<b>4 904</b>		4 904	
<b>Passifs non comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Emprunts obligataires <sup>(3)</sup>	7 849	<b>7 458</b>	6 346	1 112	
Autres emprunts et dettes financières <sup>(4)</sup>	4 889	<b>4 879</b>		4 879	
<b>Au 31 décembre 2018 retraité</b>					
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Dérivés passifs de couverture de juste valeur <sup>(1)</sup>	6	<b>6</b>		6	
Dérivés passifs de couverture des flux de trésorerie et de couverture d'investissement net <sup>(1)</sup>	15	<b>15</b>		15	
Autres dérivés passifs <sup>(1)</sup>	349	<b>349</b>		349	
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>	194	<b>194</b>			194
Passifs de loyers	4 587	<b>4 587</b>		4 587	
<b>Passifs non comptabilisés à la juste valeur :</b>					
Emprunts obligataires <sup>(3)</sup>	7 862	<b>7 721</b>	6 814	907	
Autres emprunts et dettes financières <sup>(4)</sup>	4 787	<b>4 598</b>		4 598	

(1) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie. Les dérivés de couverture de juste valeur quasi intégralement adossés à des emprunts financiers.

(2) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et utilisent notamment des multiples de résultat net.

(3) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier prix de marché à la date de clôture.

(4) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture.

Pour le périmètre Rallye, la valeur comptable des emprunts obligataires et autres dettes financières s'établit à 3 180 M€ au 30 juin 2019, la juste valeur telle que présentée dans le tableau ci-dessus est de 3 343 M€ à la même date. Le calcul de juste valeur n'intègre pas les conséquences éventuelles et non chiffrables à ce jour découlant de la situation de sauvegarde telle que décrite en note 2.



## 9.5. Précisions sur le risque de liquidité

### Finatis, Foncière Euris et Rallye :

Dans un contexte persistant d'attaques spéculatives et massives dont les titres du Groupe font l'objet, les sociétés Euris, Finatis et Foncière Euris, la société Rallye et ses filiales Cobivia, l'Habitation Moderne de Boulogne (HMB) et Alpétrol ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019 et du 17 juin 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde pour une période de 6 mois. Elles ont pour effet un gel du passif financier de ces sociétés (cf. note 2).

### Casino :

Comme décrit dans l'annexe aux comptes consolidés 2018 de Casino, l'approche du groupe Casino est de gérer le risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Chacune de ces procédures ne concerne que l'entité sur laquelle elle a été ouverte et ne s'applique ni à Casino, Guichard-Perrachon ni à ses filiales. Le groupe Casino continue donc à opérer dans le cadre du déroulement normal de ses activités.

À date, l'ouverture de la procédure de sauvegarde de Rallye a eu notamment deux impacts au niveau de Casino, Guichard-Perrachon :

- L'abaissement de la notation du groupe par S&P et Moody's : le 28 mai 2019, S&P a abaissé la notation du groupe à B, avec une perspective négative (auparavant BB perspective négative). Le 31 mai 2019, Moody's a abaissé la notation du groupe B1, perspective négative (auparavant Ba3 perspective négative). Ces changements de notation par Standard & Poor's et Moody's n'ont pas eu d'impact sur le coût ou la disponibilité des ressources financières existantes de Casino ;
- La réduction de l'encours de billets de trésorerie : l'encours de billets de trésorerie s'élève au 30 juin 2019 à 167 M€ contre 450 M€ avant l'entrée en sauvegarde de Rallye.

Le groupe Casino n'a pas constaté de modification des délais de paiement fournisseurs et n'a pas non plus observé de réduction du montant des facilités de caisse (découverts) disponibles.

Par ailleurs, le groupe Casino étudie en permanence en collaboration avec les banques, et d'autant plus dans le contexte actuel où la notation financière du Groupe a été dégradée, les différentes options de refinancement ou d'extension de ses échéances bancaires et obligataires.

Les principales actions entreprises au titre de la gestion du risque de liquidité sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

Cette analyse de liquidité est réalisée à la fois pour le périmètre de la holding Casino, Guichard-Perrachon (en prenant en compte la mutualisation de la trésorerie, via des accords de cash pooling, de toutes les entités françaises contrôlées) et pour chacune des filiales internationales du groupe Casino.

Par ailleurs, le groupe Casino effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs (« reverse factoring »).

La majeure partie de la dette du groupe Casino se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon ; celle-ci ne fait l'objet d'aucun collatéral ni d'actifs garantis. Les ressources sont gérées par la Direction Corporate Finance. Les principales filiales du groupe Casino (GPA, Monoprix, Éxito) disposent également de leurs propres ressources financières. Ces ressources financières ne font pas non plus l'objet de collatéral ou d'actifs garantis (à l'exception des prêts de GPA souscrits auprès de la BNDES, qui représentent un montant de 7 M€ au 30 juin 2019 et qui bénéficient de sûretés sur les actifs) et ne sont pas garanties par Casino.

Toutes les filiales font parvenir au groupe Casino un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 30 juin 2019, la situation de liquidité du groupe Casino s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant total de 3 212 M€ (dont 2 719 M€ au niveau du périmètre France) ;
- une trésorerie disponible de 3 195 M€ (note 9.1).

Sur le périmètre France, les lignes de crédit confirmées qui sont utilisables à tout moment se décomposent ainsi :

(en millions d'euros)	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Lignes syndiquées – Casino, Guichard-Perrachon <sup>(i)</sup>	Variable <sup>(i)</sup>	-	1 859	1 859	-
Lignes bilatérales - Casino, Guichard-Perrachon	Variable <sup>(ii)</sup>	225	215	440	90
Lignes bancaires confirmées - Monoprix	Variable <sup>(iii)</sup>	-	570	570	60
<b>Total</b>		<b>225</b>	<b>2 644</b>	<b>2 869</b>	<b>150</b>

(1) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 M€ à échéance février 2021 et la ligne de 750 M\$ à échéance juillet 2022 qui sont rémunérées sur la base du taux Euribor pour les tirages en euro ou du taux US Libor pour les tirages en dollar correspondant à la période de tirage, augmenté d'une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe

(2) Les lignes bilatérales sont rémunérées sur la base du taux Euribor correspondant à la période de tirage, augmenté d'une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le montant du tirage (pour 240 M€ de lignes) et / ou le niveau du ratio DFN/EBITDA (pour 250 M€ de lignes). Une des lignes a une marge partiellement indexée sur la notation RSE Sustainalytics

(3) Ces lignes bancaires confirmées sont rémunérées sur la base du taux Euribor correspondant à la période de tirage, augmenté d'une marge. La marge varie selon le montant du tirage et / ou le niveau du ratio DFN/EBITDA

Ces lignes de crédit sont soumises à un seul covenant qui est le ratio consolidé DFN/EBITDA (3,5x pour le plus restrictif à l'exception des lignes Monoprix qui sont soumises à un covenant lié au ratio DFN/EBITDA de Monoprix). Ce covenant est testé annuellement sur la base du ratio au 31 décembre.

Au 30 juin 2019, l'encours des emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon s'élève à 5 338 M€ dont 1 171 M€ remboursables à moins d'un an.

Comme annoncé le 12 juillet 2019 par Rallye et ses holdings, certaines banques, bénéficiant de nantissements sur les titres de leurs filiales dans le cadre de financements structurés auraient la possibilité d'exercer ces sûretés dans le cadre des procédures de sauvegarde ouvertes.

Casino confirme que :

- l'exercice de ces sûretés n'aurait aucun impact sur le contrôle exercé par Rallye et ses holdings sur Casino ;
- quand bien même cet exercice entraînerait la perte du contrôle de Casino par Rallye ou ses sociétés holdings, cela n'aurait aucun impact juridique sur la dette de Casino et ne constituerait pas un cas de défaut, que ce soit au titre de la documentation de financement bancaire ou de la documentation de financement obligataire de Casino.

En effet :

- 1) L'essentiel de la documentation de financement bancaire de Casino contient des clauses de changement de contrôle. La notion de changement de contrôle est définie non pas comme la perte du contrôle de Casino par Rallye ou ses holdings mais comme l'acquisition du contrôle de Casino par un tiers (au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce français), autre que Rallye et ses affiliés, agissant seul ou de concert. La mise en œuvre des clauses de changement de contrôle constituerait un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'annulation des lignes de crédit confirmées sur décision individuelle de chacun des prêteurs.
- 2) L'ensemble de la documentation de financement obligataire de Casino contient des clauses de changement de contrôle, à l'exception de la documentation relative aux 600 M€ de titres super subordonnés à durée indéterminée (TSSDI) émis en 2005 qui n'en contient pas. La notion de changement de contrôle est définie par deux éléments cumulatifs :
  - L'acquisition par un tiers, autre que Rallye et ses affiliés, agissant seul ou de concert, d'actions leur conférant plus de 50 % des droits de vote de Casino; et
  - Ce changement de contrôle provoque directement une dégradation de la notation de crédit long-terme de Casino (d'au moins un cran dans le cas où Casino n'est pas investment grade).

En cas d'acquisition du contrôle de Casino par un tiers entraînant la dégradation de la notation de Casino, les conséquences sur les financements obligataires de Casino seraient les suivantes :

- pour les obligations senior représentant un nominal cumulé au 30 juin 2019 de 5 338 M€, chaque investisseur obligataire aurait la faculté de demander à Casino le remboursement anticipé au pair de la totalité des obligations qu'il détient ;
- pour les TSSDI émis en 2013 représentant un nominal à date de 750 M€, le coupon serait augmenté d'une marge supplémentaire de 5 % par an et Casino aurait par ailleurs la faculté de racheter la totalité de ces titres au pair.

## Note 10 • Capitaux propres

### 10.1. Capital social

Le capital social s'élève à 85 M€. Il est composé de 5 656 860 actions de 15 € de valeur nominale.

### 10.2. Composition des autres réserves

(en millions d'euros)	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	Instruments de dettes <sup>(1)</sup>	Total Autres réserves
<b>Au 01/01/2018</b>	<b>(5)</b>	<b>5</b>	<b>(521)</b>	<b>(27)</b>	<b>(16)</b>	<b>(1)</b>	<b>(565)</b>
Variations	1	(0)	(160)	2	(2)	1	(158)
<b>Au 30/06/2018</b>	<b>(4)</b>	<b>5</b>	<b>(681)</b>	<b>(25)</b>	<b>(18)</b>		<b>(723)</b>

(en millions d'euros)	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	Instruments de dettes <sup>(1)</sup>	Total Autres réserves
<b>Au 31/12/2018 publié</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(687)</b>	<b>(30)</b>	<b>(17)</b>	<b>(1)</b>	<b>(733)</b>
Incidences IFRS 16			1				1
<b>Au 31/12/2018 retraité</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(686)</b>	<b>(30)</b>	<b>(17)</b>	<b>(1)</b>	<b>(732)</b>
Variations	(10)	(0)	9	0	(0)	1	0
<b>Au 30/06/2019</b>	<b>(11)</b>	<b>3</b>	<b>(677)</b>	<b>(30)</b>	<b>(17)</b>		<b>(732)</b>

(1) Instruments évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (OCI)

### 10.3. Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Le tableau suivant présente les informations financières résumées de la principale filiale (Casino) dans lesquelles les intérêts ne donnant pas le contrôle sont significatifs. Ces informations sont présentées en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise ou de perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du groupe. Les montants sont présentés avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en millions d'euros)	Groupe Casino	
	2019	2018 retraité
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle	47,06%	47,86%
% des droits de vote des intérêts ne donnant pas le contrôle	38,34%	36,62%
<b>Pour la période du 1<sup>er</sup> semestre :</b>		
Chiffre d'affaires, hors taxes	17 841	17 787
Résultat net des activités poursuivies	(262)	16
Résultat net des activités abandonnées	13	74
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(249)</b>	<b>90</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les filiales de Casino</i>	55	162
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans Casino</i>	(132)	72
<b>Dont part totale des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le groupe Casino</b>	<b>(77)</b>	<b>234</b>
Autres éléments du résultat global	59	(826)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(190)</b>	<b>(736)</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les filiales de Casino</i>	112	(275)
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans Casino</i>	(142)	(221)
<b>Dont part totale des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le groupe Casino</b>	<b>(30)</b>	<b>(496)</b>
<b>Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 :</b>		
Actifs non courants	24 514	24 368
Actifs courants	11 005	18 414
Passifs non courants	(12 032)	(12 594)
Passifs courants	(12 965)	(18 424)
<b>Actif net</b>	<b>10 522</b>	<b>11 763</b>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans les filiales de Casino</i>	4 531	5 211
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle dans Casino <sup>(1)</sup></i>	3 538	3 852
<b>Dont part totale des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le groupe Casino</b>	<b>8 069</b>	<b>9 063</b>
<b>Pour la période du 1<sup>er</sup> semestre :</b>		
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(945)	(87)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	524	(440)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	(1 028)	27
incidences des variations monétaires sur la trésorerie	66	(205)
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(1 383)</b>	<b>(705)</b>
Dividendes versés sur la période :		
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales de Casino</i>	(67)	(33)
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle dans Casino</i>	(80)	(80)
<b>Total des dividendes versés par Casino et ses filiales aux intérêts ne donnant pas le contrôle</b>	<b>(147)</b>	<b>(113)</b>

#### 10.4. Distribution de dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2019 a décidé une distribution de dividendes de 2,00 € par action.

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde de la société Finatis (note 2), il n'a pas pu être procédé au paiement du dividende de 2,00 € par action au titre de l'exercice 2018 tel que décidé par l'Assemblée générale des actionnaires de Finatis en date du 17 mai 2019. Les dispositions légales relatives à la sauvegarde interdisent en effet le règlement par Finatis pendant la période d'observation des créances nées antérieurement à l'ouverture de cette procédure.

Du fait de la procédure de sauvegarde, la dette relative au dividende voté et non versé est classée en « Autres dettes courantes » au 30 juin 2019.

## Note 11 • Autres provisions

### 11.1. Décomposition et variations

(en millions d'euros)	Provisions au 31/12/2018 retraité	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Variation de périmètre et transferts	Variation de change	Autres	Provisions au 30/06/2019
Litiges	487	61	(31)	(34)	(4)	15	(4)	<b>490</b>
Risques et charges divers	103	36	(15)	(14)	(1)		5	<b>114</b>
Restructurations	44	25	(25)	(2)	4			<b>46</b>
<b>Total des autres provisions</b>	<b>634</b>	<b>122</b>	<b>(71)</b>	<b>(50)</b>	<b>(1)</b>	<b>15</b>		<b>650</b>
... dont non courant	480	54	(30)	(30)	(5)	15	(7)	<b>477</b>
... dont courant	154	68	(41)	(20)	4		8	<b>173</b>

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

Les litiges comprennent principalement les provisions relatives à GPA (note 11.2).

De manière plus spécifique, les provisions pour litiges qui s'élèvent à 490 M€ comprennent 445 M€ de provisions relatives à GPA (note 11.2) dont les dotations, reprises utilisées et reprises non utilisées afférentes s'élèvent respectivement à 52 M€, 10 M€ et 45 M€.

### 11.2. Détails des provisions pour litiges de GPA

(en millions d'euros)	Litige PIS / Cofins / CPMF <sup>(1)</sup>	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	<b>Total</b>
30/06/2019	14	335	68	28	<b>445</b>
31/12/2018 (hors Via Varejo)	31	316	65	26	<b>439</b>

(1) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre des litiges présentés ci-dessus et ci-après en note 11.3, GPA (alimentaire uniquement) conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « Autres actifs non courants ». À ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA présentées en engagements hors bilan.

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
	Dépôts judiciaires versés	Actifs immobilisés donnés en garantie	Garanties bancaires	Dépôts judiciaires versés	Actifs immobilisés donnés en garantie	Garanties bancaires
Litiges fiscaux	56	193	2 148	53	189	2 033
Litiges salariaux	112		83	104	1	43
Litiges civils et autres	18	3	103	17	3	97
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>196</b>	<b>2 333</b>	<b>175</b>	<b>192</b>	<b>2 173</b>

### 11.3. Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays (dont principalement GPA – voir ci-dessous).

Comme indiqué en note 3.3.2, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises au 30 juin 2019.

#### Arbitrage entre GPA et Peninsula

Le 12 septembre 2017, GPA a reçu une demande d'arbitrage de la part de Fundo de Investimento Imobiliário Peninsula ("Peninsula") afin de discuter du mode de calcul des charges de location et d'autres sujets opérationnels liés à des contrats de location portant sur des magasins détenus par Peninsula et exploités par GPA. Les contrats concernés ont une durée de 20 ans depuis 2005 et sont renouvelables pour une nouvelle période de 20 ans à la seule discrétion de GPA ; ces contrats définissent le calcul des loyers.

Malgré les discussions liées à l'application des contrats, la demande d'arbitrage n'affecte pas l'exploitation des magasins en location, qui est contractuellement assurée. Dans l'état actuel du processus d'arbitrage, le risque d'exposition de la société ne peut pas raisonnablement être déterminé. Sur la base de l'opinion de ses conseillers juridiques, la société a estimé comme possible le risque de perte devant le tribunal arbitral.

#### Assignations par la DGCCRF d'AMC et d'INCAA et enquêtes des autorités de la concurrence française et européenne

Le groupe Casino a été assigné, le 28 février 2017, devant le Tribunal de commerce de Paris par le Ministre de l'Économie, représenté par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Cette assignation concerne une série d'avares émis en 2013 et 2014 par 41 fournisseurs pour un montant global de 22,2 M€ et porte sur le remboursement de cette somme aux fournisseurs concernés, assorti d'une amende civile de 2 M€.

De plus, la centrale de négociation commune d'Intermarché et Casino, la société INCA Achats et chacune de ses mères respectives ont été assignées le 11 avril 2017 pour déséquilibre dans la relation économique et pratiques commerciales abusives en 2015 à l'encontre de 13 multinationales du secteur de l'hygiène-parfumerie, assortie d'une demande d'amende civile de 2 M€.

Les deux procédures judiciaires suivent leur cours. Le Groupe estime avoir respecté la réglementation en vigueur dans le cadre de ses négociations avec les fournisseurs concernés par ces deux assignations. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce stade.

Par ailleurs, le Groupe fait l'objet d'enquêtes régulières menées par les autorités de la concurrence française et européenne.

Au début du mois de février 2017, l'Autorité de la concurrence a mené des opérations de visite et saisies dans les locaux des sociétés Vindémia Logistique et Vindémia Group dans les secteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits de grande consommation sur l'île de la Réunion.

À ce stade, aucune communication de griefs n'a été adressée par l'Autorité de la concurrence et le recours introduit par le groupe Casino contre les opérations de visite et saisies est toujours pendant. Le groupe Casino n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de cette enquête.

En outre, fin février 2017, la Commission européenne a mené des opérations de visite et saisies dans les locaux des sociétés Casino, Guichard-Perrachon, Achats Marchandises Casino – A.M.C. (anciennement E.M.C. Distribution) et Intermarché-Casino Achats (INCA-A) concernant les marchés de l'approvisionnement en biens de consommation courante, de la vente de services aux fabricants de produits de marque et de vente aux consommateurs de biens de consommation courante.

En mai 2019, la Commission européenne a procédé à de nouvelles opérations de visite et saisies dans les locaux des mêmes sociétés (sauf INCA-A, qui a depuis cessé son activité et est en cours de liquidation).

Aucune communication de griefs n'a été adressée par la Commission européenne. Des recours devant les premières opérations de visite et saisies de la Commission européenne sont toujours pendants devant le Tribunal de l'Union européenne et le groupe Casino entend également contester le bien-fondé des secondes opérations devant le Tribunal de l'Union européenne. A ce stade, le groupe Casino n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de cette enquête.

Enfin, en juin 2018, suite à la notification déposée conformément à la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, l'Autorité de la concurrence a ouvert une enquête non-contentieuse sur les rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution à dominante alimentaire. L'enquête concerne notamment la centrale de négociation entre Auchan, Casino, Métro et Schiever, dénommée Horizon. Cette enquête suit actuellement son cours.

## Passifs fiscaux, sociaux et civils éventuels de GPA

(en millions d'euros)

	30/06/2019	31/12/2018
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	103	95
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	233	224
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	458	447
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	34	34
ICMS (TVA)	1 385	1 329
Litiges civils	96	115
<b>Total</b>	<b>2 308</b>	<b>2 244</b>

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 30 juin 2019, le montant estimé s'élevé à 43 M€ (31 décembre 2018 : 38 M€).

Par ailleurs, Casino a accordé à sa filiale brésilienne une garantie spécifique qui porte sur des notifications reçues de l'administration pour un montant cumulé au 30 juin 2019 de 1 386 MR\$ (31 décembre 2018 : 1 317 MR\$), intérêts et pénalités compris et sur lesquelles Casino s'engage à indemniser GPA à hauteur de 50 % du préjudice que cette dernière subirait pour autant que ce préjudice soit définitif. Sur la base de l'engagement donné par Casino à sa filiale, l'exposition ressort à 693 MR\$, soit 159 M€ (31 décembre 2018 : 658 MR\$, soit 148 M€). Les risques sous-jacents sont considérés possibles ; à ce titre, aucune provision n'est constatée dans les comptes.

## Actifs éventuels de GPA

### Exclusion de l'ICMS du calcul des taxes PIS et COFINS

Depuis l'adoption du régime non-cumulatif des crédits de taxes PIS et COFINS, GPA défend le droit de déduire la taxe ICMS de la base de calcul de ces deux taxes. Le 15 mars 2017, la Cour suprême fédérale brésilienne (STF) a statué sur le fait que l'ICMS devait être exclu de la base de calcul des taxes PIS et COFINS, donnant ainsi droit à la thèse défendue par GPA. Sur la base de ce jugement de la STF et de l'avis de ses conseillers internes et externes, GPA a estimé qu'un décaissement au titre de montants non collectés dans le passé était devenu peu probable et a donc repris sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 les provisions constituées antérieurement à cet effet pour un montant de 117 MR\$ (soit 32 M€).

Depuis la décision de la Cour suprême le 15 mars 2017, les étapes de la procédure se poursuivent conformément aux attentes de GPA et de ses conseillers sans remise en cause de ses jugements exercés qui avaient conduit à des reprises de provisions, en l'absence néanmoins d'une décision finale de la Cour. GPA et ses conseillers juridiques externes estiment que cette décision relative aux modalités d'application ne limitera pas ses droits aux procédures judiciaires qu'elle a entamées depuis 2003 et toujours en cours. Il n'est pour autant pas possible de reconnaître un actif à ce titre tant que ces éléments de procédure ne sont pas clos. Sur la base des informations disponibles au 30 juin 2019, GPA a estimé l'actif éventuel de ces crédits fiscaux à 1 400 MR\$ (soit 322 M€) pour son activité Retail.

## Note 12 • Parties liées

La société Finatis est contrôlée par la société Euris. Au 30 juin 2019, le groupe Euris détient directement et indirectement 92,4 % du capital et des droits de vote théoriques de Finatis.

La Société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

La Société et ses filiales, bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris (assistance technique, mise à disposition de personnel et de locaux). Ces relations n'ont pas évolué par rapport à l'exercice précédent. Le montant enregistré en charge sur la période relatif à ces conventions envers Finatis et ses filiales s'élevé à 3,5 M€ dont 2,8 M€ au titre de l'assistance en matière stratégique, 0,5 M€ d'assistance administrative et technique et 0,2 M€ au titre de mise à disposition de personnel et de locaux.

Dans le cadre du déploiement de son modèle dual associant activités de distribution et immobilier commercial, Casino et ses filiales réalisent avec Mercialis des opérations de développement d'actifs immobiliers (note 3.3.3).

Les relations avec les autres parties liées, y compris les modalités de rémunération des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice 2018, et aucune transaction inhabituelle par sa nature ou son montant n'est intervenue au cours de la période.



## Note 13 • Evènements postérieurs à la clôture

---

### — Finalisation de la cession de 8 magasins relatifs au secteur France Retail

Faisant suite à la signature en janvier et février de promesses d'achat avec des adhérents Leclerc et Lidl, le groupe Casino a annoncé le 2 juillet 2019 avoir finalisé les opérations de cession portant sur 8 magasins dont 3 hypermarchés ; il a à ce titre perçu 39 M€.

### — Réalisation du nantissement des titres Rallye garantissant le financement structuré souscrit auprès de Société Générale

Le 5 juillet 2019, Société Générale a réalisé le nantissement portant sur 1,68 million d'actions Rallye, soit 3,2 % du capital, que Foncière Euris avait nanties dans le cadre d'un financement structuré. Cette opération, qui concerne le deuxième semestre 2019, aurait pour principaux impacts, sur la base des éléments financiers au 30 juin 2019 : une réduction des capitaux propres part du groupe de Finatis de 12 M€ et une réduction de la dette financière nette de 11 M€, en contrepartie d'une augmentation de 23 M€ des Intérêts ne donnant pas le contrôle. La procédure judiciaire sur le fond à l'encontre de Société Générale se poursuit, avec une première audience fixée début septembre 2019.

### — Signature d'un accord avec GBH en vue de la cession de Vindémia

Le 22 juillet 2019, le groupe Casino et GBH ont annoncé la signature d'une promesse unilatérale d'achat en vue de la cession de la société Vindémia pour une valeur d'entreprise de 219 M€. La réalisation de cette cession interviendra après la consultation des instances représentatives du personnel et sous réserve de l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence.

### — Entrée en négociations avec Sportmaster en vue de la cession de GO Sport Pologne

Suite à la réception d'une offre ferme, Groupe Go Sport est entré en négociations exclusives le 22 juillet 2019 avec Sportmaster en vue de la cession de sa filiale GO Sport Pologne.

### — Signature de nouvelles promesses unilatérales d'achat en vue de la cession de 3 hypermarchés Géant

Dans le cadre de son plan de cession et de fermeture de magasins déficitaires, le groupe Casino a annoncé le 24 juillet 2019 avoir conclu de nouvelles promesses unilatérales d'achat visant à céder 3 hypermarchés Géant Casino représentant un montant total de 42 M€ (note 2). Ces magasins ont représenté en 2018 un chiffre d'affaires hors taxes d'environ 76 M€ et une perte en résultat opérationnel courant d'environ 2 M€. La réalisation des cessions est attendue fin 2019, sous réserve de la consultation préalable des instances représentatives du personnel et de la réalisation des conditions suspensives usuelles.

### — Projet de simplification de la structure du groupe Casino en Amérique latine

Le groupe Casino a annoncé, le 27 juin 2019, un projet de simplification de sa structure en Amérique Latine incluant le regroupement de l'ensemble de ses activités dans la région sous GPA et la migration des actions GPA vers le Novo Mercado. Après examen par un comité d'administrateurs indépendants, le conseil d'administration de GPA a approuvé le 24 juillet 2019 une OPA sur Éxito au prix de 18 000 pesos colombiens. Le dépôt par GPA de son offre interviendra après l'approbation par Éxito des accords conférant à Casino un contrôle exclusif sur Segisor (holding de contrôle de GPA) et lui permettant d'acheter la participation d'Éxito dans Segisor sur la base d'un prix de 109 reais par action GPA. Le conseil d'administration de Casino a approuvé ce même jour l'offre d'achat à 109 reais par action, qui a été transmise à Éxito pour examen.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*sur l'information financière semestrielle*

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Finatis, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la section « Ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de sociétés du Groupe » de la note 2 « Faits marquants » de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, qui traite également des dispositions et des incidences de cette procédure sur les sociétés du Groupe ainsi que des incidences éventuelles relatives aux nantissements liés aux opérations de financements structurés ;
- la note 9.5 « Précision sur le risque de liquidité » de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés notamment sur le paragraphe relatif au groupe Casino dans le contexte des procédures de sauvegarde décrites dans la note 2 mentionnée ci-avant ;
- la note 1.3 « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui expose notamment les modalités de mise en œuvre et les impacts relatifs à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 31 juillet 2019

Les Commissaires aux Comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Brun

Henri-Pierre Navas

